

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

VOL. 68 No 39 Saint-Boniface Jeudi 29 Janvier 1981



L'AECUSB déclenche déjà des élections

Suite aux démissions de trois membres de l'Association des étudiants du CUSB, les quatre autres membres de l'exécutif, Marcel Degagné, Monique Chartier, Réal Cénérini et Denise Lécuyer, ont décidé de tenir des élections anticipées, le 4 février. Voir le POINT, signé Jean-Pierre DUBÉ.

Attention, cher lecteur!

En ouvrant votre Liberté, vous allez trouver, pour la deuxième fois, entre les pages 2 et 3, une enveloppe préadressée et déjà affranchie. Une sorte de rappel concret que la campagne du coup de pouce se poursuit et que nous tenons à vous faciliter la vie pour que vous puissiez faire votre contribution.

Le coup de pouce doit être perçu non comme une aumône envers une institution vieille de 67 ans, mais comme le prix qu'il faut payer pour recevoir un service. Ceux qui décideront de remplir le coupon de la page 4 auront le choix d'évaluer le prix des services que leur rend LA LIBERTÉ durant une année. Deux cartons de cigarettes, trois "douzes"? Encore une fois, à chacun son échelle de valeur...



"La Maison du Hibou"

À Sainte-Agathe, nous rapportent Irène et Rachelle LEMOINE, a été ouvert un nouveau centre de lecture à l'école baptisé "La Maison du Hibou". D'autres informations en pages intérieures.

Au sommaire



LA LIBERTÉ, un journal à deux dimensions

Les lecteurs de **LA LIBERTÉ** ont sans doute bien accueilli la nouvelle du rétablissement du réseau de correspondants, auquel participent déjà une vingtaine de communautés de la province.

Afin que tous soient mis au courant des objectifs que poursuit la rédaction du journal à ce niveau, ainsi que sur l'aspect de la participation des lecteurs, nous vous invitons à lire l'OPINION en page 2.

OPINION

LA LIBERTÉ: un journal à deux dimensions

LA LIBERTÉ se distingue des autres hebdomadaires du Manitoba en occupant une situation unique. En effet, quelles que soient les idées que l'on puisse entretenir au sujet du journal, il ne faut jamais, au grand jamais, oublier que **LA LIBERTÉ** est le SEUL médium écrit en français, ayant une vocation provinciale, dont dispose les Franco-Manitobains.

Être, comme on se plaît à le répéter, "le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba" cré des obligations, tout spécialement sur le plan du contenu du journal. À ce niveau, **LA LIBERTÉ** doit avoir une double dimension pour servir adéquatement la communauté.

Pour une communauté vivant dans une situation minoritaire, en proie aux nombreuses difficultés que l'on sait, il est capital que **LA LIBERTÉ** serve d'outil d'informations développées dans une perspective francophone. C'est la dimension des articles, et des commentaires, offrant une couverture aussi large que possible de sujets susceptibles d'intéresser les Franco-Manitobains. **LA LIBERTÉ**: outil d'animation, d'information, de conscientisation. En un mot: **journal de combat**. Première dimension.

Outil de cohésion

Mais conjointement, le journal doit aussi refléter la vie de tous les jours des villages francophones en tâchant de renforcer les sentiments d'appartenance des Franco-Manitobains à une même communauté, que ces francophones vivent dans la Rouge, la Seine, la Montagne, la zone urbaine de Winnipeg au ailleurs. **LA LIBERTÉ**: outil de cohésion, d'intégration. En un mot: **journal communautaire.** Deuxième dimension.

Ces deux dimensions sont indissociables. Mais par dessus tout il ne fait aucun doute que si **LA LIBERTÉ** veut rejoindre un maximum de Franco-Manitobains, il importe que la dimension communautaire soit institutionnalisée. C'est-à-dire que le journal doit pouvoir compter sur un réseau solide et fiable de correspondants chargés de véhiculer la réalité de la vie quotidienne. Car les informations en provenance des communautés ne doivent pas être laissées au hasard et à la bonne volonté d'individus isolés.

Dans cet esprit, il est aisé de comprendre pourquoi le rôle du correspondant, si important, doit être bien défini.

Le correspondant: un animateur communautaire.

Le mandat du correspondant est, d'abord, de refléter les activités et les préoccupations de son milieu, qui peuvent avoir une influence quelconque sur le bien-être et l'épanouissement, à tous les points de vue, des groupes et des personnes. En informant ainsi son milieu et le public en général, le correspondant étend la portée des oeuvres de la communauté.

Par exemple, dans un village où fonctionnent plusieurs organismes, le correspondant peut devenir un agent catalyseur de changement. En effet, en même temps qu'il valorise et encourage les individus impliqués dans les mouvements bénévoles, il rend leur action plus efficace par le simple fait d'informer le public. C'est donc un rôle vital que le correspondant est appelé à jouer.

En pratique, le rôle du correspondant se définit à plusieurs niveaux: il doit être tenu au courant de tous les événements qui se déroulent dans son milieu; il doit ensuite opérer une sélection des activités susceptibles d'intéresser les lecteurs de **LA LIBERTÉ**, en commençant par ceux de sa communauté; il doit enfin faire la rédaction des nouvelles, seul ou en collaboration, dans un style, autant que possible, journalistique.

Un service essentiel

En effet, la qualité, et non la quantité, est un des critères de base, fixés par la rédaction, dans la transmission des nouvelles, Alors que certaines informations peuvent être communiquées de façon brève, d'autres exigeront un approfondissement dans un style personnel: reportages sur des événements qui ont rejoint beaucoup de monde, et features sur des personnalités ou des institutions spéciales.

Dans ce sens que les chroniques constituent un **service** aux communautés, il est à noter, par exemple, que les cinq W (what, when, where, how and why) devraient figurer en priorité. Les informations doivent être complètes, de façon à ce que par exemple la lecture de la chronique de Saint-Malo devienne **indispensable** aux lecteurs de cette région.

Il est certain, au départ, que les correspondants, comme les journalistes, s'exposent, dans l'exercice de leurs fonctions, à des critiques. Tout le monde ne sera pas toujours content de tout ce qui est écrit et signé. En rappelant que personne n'est parfait, surtout ceux et celles qui critiquent, l'équipe du journal s'engage à appuyer, à 100 pour cent, les correspondants, dans ces occasions. Car la rédaction est, à toute fin pratique, responsable de tous les textes publiés dans **LA LIBERTÉ.**

La rédaction de **LA LIBERTÉ** souhaite que les correspondants deviennent, pour elle, une source d'information et de feed-back. L'équipe rédactionnelle du journal, dont le mandat est de recueillir des nouvelles sur une plus grande échelle et de faire des analyses de l'actualité, aura besoin d'informations concernant les communautés, que seuls les correspondants peuvent fournir.

Et la rédaction entend profiter de leur présence au sein des villages pour obtenir des opinions et des critiques sur le journal, son contenu et sa présentation. L'équipe de **LA LIBERTÉ**, à laquelle sont invités à se joindre les correspondants, souhaite rapprocher les Franco-Manitobains de leur journal.

La nécessité d'un forum

Il n'est pas souhaitable, que, dans le cas d'un journal comme **LA LIBERTÉ**, la rédaction monopolise la parole dans le domaine de l'information commentée. En fait, la rédaction du seul hebdomadaire de langue française du Manitoba ne tient nullement à s'arroger le droit de s'ériger en conscience politico-socio-économico-culturelle de la communauté franco-manitobaine.

LA LIBERTÉ doit être un forum et non un moyen de communication à sens unique, pour ne pas dire inique.

Bien sûr, il y a l'institution des lettres à **LA LIBERTÉ**. Et comme il est régulièrement indiqué, "**LA LIBERTÉ** se fait un devoir de publier toutes les lettres qui lui sont adressées". Mais cela n'est pas suffisant. Car dans bien des cas, les lettres sont du genre "droit de réponse" ou "complément d'information", donc sont généralement rédigées en réaction à une position exprimée précédemment dans les colonnes de l'hebdo.

Aussi, le genre a des limites bien précises. Il est bien difficile d'exprimer une pensée complète dans une lettre qui, par sa nature réactionnaire, amène son rédacteur à se concentrer sur l'aspect qui avait été, selon lui, négligé dans l'article auquel il répond.

Les impératifs techniques

Pour pallier à ces insuffisances, le journal se propose d'introduire, en complément, une chronique "Tribune libre" qui permettra aux gens intéressés d'exprimer leurs idées, sur les sujets les plus variés, de manière à développer plus de centres d'intérêt dans le journal et à élargir le champ des opinions.

Naturellement des règles du jeu doivent être définies. Il est entendu que les textes soumis seront de qualité et respecteront les normes éthiques reconnues par les journalistes. Que, une fois le texte accepté par la rédaction, son rédacteur comprenne qu'il existe des impératifs techniques auxquels il faut se soumettre. Ainsi, la date de parution de l'article ne pourra être garantie. Quant à la longueur, elle devra en règle générale, ne pas excéder quatre pages dactylographiées à double interligne.

Dans le cadre de cette nouvelle chronique, dont on souhaite la parution le plus régulièrement possible, la rédaction entrera aussi en communication avec des personnes susceptibles, à ses yeux, d'apporter des points de vue sur des sujets d'actualité.

La RÉDACTION

Je souhaite à LA LIBERTÉ de "garder le dépôt"

M. le rédacteur,

Il me fait plaisir de vous adresser ainsi qu'à vos collègues de sincères félicitations pour les récentes innovations entreprises depuis l'automne dernier, au sein de notre hebdomadaire. Le message de réconfort et de persévérance formulé dans la chronique religieuse, qui paraît sous la rubrique "Interrogation", porte à de sérieuses réflexions. De plus, il nous rappelle qu'à l'origine, i.e., en mai 1913, le but très clair de **LA LIBERTÉ**, qui fut fondé par Mgr Adélard Langevin, 2e archevêque de Saint-Boniface, était de promouvoir la cause française et catholique au Manitoba, indépendemment de toute allégeance politique.

Quelle merveilleuse inspiration d'avoir rétabli le réseau de correspondants dans les communautés francophones! Voilà un geste positif qui est loin d'être désuet ou périmé, car il devrait être une source féconde de dynamisme et de patriotisme dans nos foyers d'expression française. Le journal servira ainsi de point de ralliement des secteurs canadiens-français. Il devrait donc contribuer à une plus grande unité. Sans doute tous les centres ruraux y participeront-ils bientôt.

Les exigences et les changements de notre ère moderne sont nombreux. La complexité des structures sociales et économiques ainsi que la diversité des systèmes gouvernementaux occasionnent de multiples problèmes qu'il faut connaître sans tarder. Par conséquent, l'information concise et variée, telle que donnée par certains de vos collaborateurs, au niveau de la politique manitobaine, nationale et même internationale, doit être maintenue, car elle s'avère une nécessité urgente de l'heure. Les éditoriaux, les articles de fond et les nouvelles se lisent avec un intérêt toujours grandissant.

Comment ne pas savourer la lecture du "billet" ou des "bonnes" de la semaine. En goûtant le sel de la plaisanterie à laquelle s'ajoute une pincée adéquate de poivre, elle nous fait certes oublier par l'humour et la vitalité, les soucis quotidiens des sept jours précédents.

Peut-on espérer voir régulièrement dans **LA LIBERTÉ** une page d'histoire se rapportant aux activités de la Société historique et du Musée de Saint-Boniface, ou à de la documentation sur l'histoire manitobaine, agrémentée de contes ou de légendes populaires; ainsi qu'une chronique ou critique littéraire qui pourrait inclure aussi une liste judicieuse de livres récents, de haute qualité, accompagnée peut-être de courtes analyses ou de brefs résumés? À mon avis, il est essentiel de continuer à publier les événements majeurs, culturels et éducatifs, touchant les domaines religieux, artistique, musical et théâtral, ainsi que les activités scolaires, collégiales et universitaires. En admettant rationnellement les limitations d'un hebdomadaire dans sa production, il est légitime de désirer retrouver un peu de tout, à long terme, dans **LA LIBERTÉ**, pour tout âge et toute catégorie.

En guise d'appréciation pour ceux qui se dévouent inlassablement pour la sauvegarde et l'enrichissement de notre langue maternelle, permettez-moi, M. le rédacteur, de vous citer ces mots éloquents du regretté cardinal Rodrigue Villeneuve, de Québec. "une langue comme la nôtre mérite... qu'on la parle avec douceur, soin et dignité. Ce n'est point déchoir que de nous astreindre à la mieux apprendre pour la mieux exprimer. Or, à cet effet, c'est notre cerveau, tout autant que notre palais, qui doit demeurer français. Il faut, cette langue, conséquemment la cultiver, d'une culture générale et commune, d'une culture en outre spécialisée. Surtout, il faut en vivre, l'affirmer, la défendre, la propager".

Comme les tentatives d'assimilation sont encore nombreuses, parfois tenaces ou subtiles à la fois, nous demeurons toujours sur la brèche pour de nouveaux combats. Pour une minorité, la tâche demeure très ardue. La volonté constante de redonner au français la place qu'il doit occuper dans la famille, dans l'école, dans l'Église et dans la société, s'alimente et s'affermit à l'écho d'une voix pathétique, comme celle de Maria Chapdelaine. "Nous sommes un témoignage".

Voix symbolique d'un personnage créé par Louis Hémon, mais dramatiquement représentative des voix vibrantes d'antan. Voix de nos braves devanciers et de nos vaillants fondateurs, qui rendent le son harmonieux de l'âme d'un peuple qui se refuse au reniement, à la trahison et à la mort, mais qui invitent à conserver jalousement notre précieux héritage, nos coutumes ancestrales et nos traditions religieuses et nationales.

Il n'est donc pas archaïque de rappeler le mot d'ordre succint de Mgr Arthur Béliveau, 3e archevêque de Saint-Boniface. "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Bien parler le français, aussi bien que l'anglais, en être fier et le propager, n'est-ce pas servir doublement son pays? L'heure est venue de mettre à l'enclos toutes ces phobies qui ont assailli et angoissé les Franco-Manitobains depuis si longtemps.

Comme **LA LIBERTÉ** demeure la seule publication manitobaine entièrement française, je lui souhaite de "garder le dépôt" et de jouir d'un rayonnement prospère. Je formule donc à votre égard, M. Bocquel, ainsi qu'à votre équipe, des voeux de succès et de fidélité à vos engagements.

Respectueusement vôtre,
Priscille Cormier
Saint-Boniface
le 23 janvier 1981

Histoire d'église

Monsieur le rédacteur,

En 1960, j'ai été nommée maître de poste à Selkirk, j'ai dû prendre résidence en cet endroit.

L'église catholique de cette époque était déjà vieille, démodée, petite et ne répondait plus au besoin de la communauté.

Un jour je rendis visite au curé, M. l'abbé M. Orlinski, pour parler des problèmes de l'édifice. Il m'informa qu'il était très en faveur de bâtir une nouvelle église et un nouveau presbytère, mais ne parvenait pas, pour diverses raisons, à joindre et organiser ses paroissiens.

Après quelques appels téléphoniques à des paroissiens, un comité fut formé.

L'archevêque du diocèse donna son approbation pour bâtir une nouvelle église et un nouveau presbytère.

Le comité des paroissiens, comprenant le curé acheta un terrain. En quelques mois le tout était completé.

Avec la nouvelle église, l'assistance augmenta sensiblement et des organisations furent formées, si bien que dans quelques années la dette était payée.

Aujourd'hui, les paroissiens de Selkirk sont fiers de leur église et de leur presbytère. Ils sont plus unis et heureux.

J'ai cru faire ce récit pour montrer que, lorsqu'il y a entente et coopération, il y a moyen d'arriver au but.

Louis LaRivière
Saint-Vital
le 22 janvier 1981



Les donateurs au coup de pouce

Colombie britannique
Paul Gauthier

Cypress River
M. & Mme Gaetan Hutlet

Giroux
Les Frères Gagnon

Headingley
Jules R. Allard

La Broquerie
Fabien & Thérèse Laurencelle

La Salle
Roland Lavallée

Notre-Dame-de-Lourdes
M. & Mme Antoine Charrière

Nouvelle Écosse
Charles Provost

Otterburne
Léonard Robidoux

Parc Windsor
Germaine & Léo Girard
Yves Desautels
Louis J. Lemoing
M. Arthur Ross
Simonde Katsabanis
Odette Power
Louis Danais

Richer
Eugénie & Edith Saindon

Saint-Adolphe
Mme Yvette Quass

Saint-Boniface
Antonio Saulnier
Pierre Aquin
André Fauchon
Renée M. Legal
Jean Landry
Mlle Cécile Caron
Béatrice Morier
Régina M. Dionne
Hélène J. Griveau
M. & Mme André LeGras
Les Petites Missionnaires Saint-Joseph
Roland & Simone Trudeau
M. & Mme Guy Mulaire

Saint-Claude
M. T. Marchand

Saint-Jean-Baptiste
Juliette Vermette
Laurette de Moissac

Saint-Lazare
Joseph & Rita Deschambault

Saint-Léon
Victor Grenier
Fernand & Rita Labossière

Saint-Malo
Pierre & Elisa Lambert

Saint-Norbert
Gérard Lagacé

Saint-Vital
Alphonse & Jeanne Lavallée
M. & Mme Ernest Vandel

Sainte-Agathe
Richard & Laurence Dorge
M. & Mme Lucien Fontaine
Ida Joyal
Eugène & Irène Lemoine

Sainte-Anne
J.A. Lavergne

Sainte-Geneviève
Albert Gayet
René Desrosiers
Khai Hoa Nong

Saskatchewan
M. & Mme Rémi Clément

Sprague
Soeur Béatrice Belval

Winnipeg
F. Pérusse
A.M. St-Onge
Robert Levacque
Association manitobaine des professeurs de français

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM:____________________

ADRESSE:____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Lettre ouverte au doyen du Collège universitaire de Saint-Boniface

Monsieur Origène Fillion
Doyen
Collège universitaire de Saint-Boniface

Monsieur Fillion,

Si le Collège universitaire de Saint-Boniface veut être une vraie "université" reconnue par ses étudiants et par la communauté, certains principes de base doivent être acceptés. Un des principes fondamentaux que doit accepter l'administration du Collège est le droit de participation des étudiants aux questions académiques qui affectent cette institution. Cette participation étudiante est assurée par le Conseil exécutif de l'Association des étudiants qui est la voix politique, culturelle et sociale des étudiants. Ceci ne semblait pas être le cas le mardi 13 janvier, lorsque les étudiants du cours de psychologie 17:226 manifestaient leur mécontentement face à la matière enseignée dans le cadre du cours.

L'essentiel de cette lettre, Monsieur Fillion, vise à vous exprimer mes sentiments à l'égard de votre réaction à ma participation à cette réunion. Les étudiants m'avaient invité en tant que représentant des Arts et Sciences à leur réunion où vous étiez présent. Par ma présence, je ne voulais pas donner l'impression que je me considère comme spécialiste en psychologie ou en sociologie. Cependant, j'étais présent à titre de modérateur qui voulait s'assurer qu'une entente juste soit obtenue lors de cette réunion.

Étant donné que les étudiants, à maintes reprises, vous informaient du problème et qu'aucune solution n'avait été proposée, je devais, en tant que membre élu, m'assurer que les droits des étudiants soient reconnus. Cependant, Monsieur Fillion, votre attitude à l'égard de ma présence à cette réunion confirme que ce principe de base est loin d'être accepté par l'administration de cette institution. En aucun temps n'aviez-vous le droit d'exiger que je quitte la salle! Les raisons pour lesquelles vous avez exigé mon départ, à savoir qu'il ne s'agissait ni de mes affaires ni des affaires de l'Association des étudiants, sont fausses et remises en question davantage par votre comportement coléreux, voire même peu professionnel.

Permettez-moi, Monsieur Fillion, de vous faire remarquer le fait suivant: il est tout à fait contradictoire que le représentant des Arts et Sciences de l'AECUSB siège à l'Assemblée universitaire et que d'autre part on lui enlève le droit de manifester un intérêt à l'égard des problèmes académiques qui affectent les étudiants qu'il représente. Et si en effet vous croyez que les fonctions de mon poste se limitent à la cueillette de bière et au déménagement des tables aux soirées sociales, pourquoi n'avez-vous pas contesté mon élection au Comité de direction de l'Assemblée universitaire?

Votre attitude et votre comportement portent atteinte à mon intégrité et à celle des étudiants, qui sont tous membres de l'AECUSB Incorporée. Il est regrettable qu'une telle attitude à l'égard de l'Association étudiante, existe toujours alors que l'on travaille à la création d'une véritable 'université", ici au Collège, qui offrira des programmes de deuxième cycle. Comment peut-on croire que des étudiants s'inscriront à ces programmes quand l'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface ne nous considère même pas comme des adultes? Une attitude comme la vôtre est inacceptable dans une vraie "université".

Je dois cependant vous féliciter d'avoir finalement résolu le problème après cinq mois de tribulations. Il faut parfois se rendre compte que les étudiants ont souvent raison. Les attitudes comme la vôtre étaient acceptables jadis, mais aujourd'hui il faut reconnaître que les mouvements étudiants au Canada acquièrent de plus en plus d'importance dans l'éducation postsecondaire.

Votre attitude et votre comportement du 13 janvier 1981 me laissent un goût amer en ce qui concerne les administrateurs du Collège et leur interprétation du rôle de l'AECUSB. Je crois qu'il est à propos que l'Association et moi-même recevions une excuse officielle de la part du doyen. Je peux difficilement tolérer cette insolence à mon égard. Cette excuse doit être publique, car l'Association des étudiants ne comprend pas seulement le Conseil exécutif, mais tous les étudiants. Un éventuel refus de cette requête signifierait que le tout devrait être présenté à l'Assemblée universitaire.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur Fillion, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Charles Gagné
Représentant des Arts et Sciences
Saint-Boniface
le 19 janvier 1981

c.c. Monsieur Claude Thibault (Recteur du CUSB)
Monsieur Lionel Fréchette (Président de l'Assemblée universitaire)
Monsieur André Fauchon (Président de l'APCUSB)
Monsieur Normand Boisvert (Président du Conseil d'administration du CUSB)
Monsieur Daniel Fortier (Rédacteur en chef du "Réveil")
Monsieur Jean-Pierre Dubé (journaliste de **"LA LIBERTÉ"**)
Monsieur Ronald Lavallée (reporter CKSB et CBWFT)

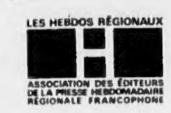
"Vivez gras mes frères, vivez bien!"

Dans le livre "Un théâtre de situation", Jean-Paul Sartre (dormez bien, chers chrétiens, il est décédé l'an dernier) reprend la parole du personnage principal de la pièce de théâtre, "Les Séquestrés d'Altona": "Si vous tuez les chefs auxquels le peuple a obéi, tout en disant: "Mais le peuple n'est pas responsable, parce qu'il a été trompé", vous agissez comme si vous condamniez le peuple". (1).

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur : Armand BÉDARD

Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z7

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Il ajoute plus loin: "J'ai écrit "Les Séquestrés d'Altona" pendant la guerre d'Algérie. À cette époque, on commettait là-bas, en notre nom, d'inexcusables violences et l'opinion française, inquiète, mais mal informée, ne réagissait guère. C'est ce qu'il m'avait donné le besoin de présenter la torture sans masque et publiquement. Point de thèse: il me paraissait qu'il suffisait de la montrer nue pour la faire condamner" (2).

N'y-a-t-il pas aujourd'hui des situations identiques? De même, ne refusons-nous pas toute responsabilité? L'apartheid, la répression nous laisse-t-elle bonne conscience? Il suffit de se sentir mal à l'aise pendant cinq minutes, le temps d'une courte prière, et les supplices du monde sont vite oubliés.

Cependant, regardons de plus près. D'ou vient cette répression? A-t-elle toujours existée? Peut-être, direz-vous, que les victimes n'étaient que des barbares, que la civilisation occidentale a sauvé ces païens, ces fainéants, de l'inutilité. Elle leur a donné deux bonnes raisons de vivre: l'exploitation et, si ça marche, la vie après la mort! On les a éduqués: ils ont su adopter nos bonnes moeurs et étudier la philosophie occidentale. On leur a même donné la possibilité de devenir leurs propres exploiteurs, d'adopter de nouvelles formes de répression (à ajouter à leur propre répertoire) et tout ça pour leur "gouan maîtoue blan".

Marx n'est pas un hasard de l'Histoire, mais un résultat, un produit de celle-ci. Certes la solution qu'il offre n'est pas adéquate, puisqu'elle est basée sur le bon jugement des hommes. Mais si les agents de la libre entreprise le damnent et le craignent encore aujourd'hui, c'est qu'il a dévoilé leur petit jeu: l'exploitation- la règle du plus fort!

L'URSS, au moins, joue carte sur table et tous les pays qu'il exploite sont connus! Mais notre voisin du sud est beaucoup plus subtile exploiteur. Et le Canada, qui n'en est qu'un satellite, n'est certainement pas immunisé du jeu. Les banques canadiennes étaient les premières à investir des argents au Chili, en 1973, après le sanglant coup militaire de Pinochet, qui à l'aide de la "Central Intelligence Agency" (CIA) renversait le gouvernement démocratique d'Allende.

Dans quel but?! Pour procurer du travail aux Canadiens, pour enrichir ses caisses, pour s'assurer du contrôle du marché du cuivre dans lequel le Canada est compétiteur! Et ça, au détriment de qui? Des milliers de Chiliens battus, estropiés, torturés, tués, parce qu'ils refusent d'être exploités, qui reçoivent, en moyenne, un salaire minable de $16.30 par semaine, alors que les prix des aliments sont comparables aux nôtres. De plus, le taux de chômage, au Chili s'élevait à 25%. Et les conditions de vie ne sont par améliorées!

L'Afrique du Sud - l'apartheid! Ça ne vous dit rien? Les Blancs y jouissent d'un niveau de vie de 6 à 10 fois supérieur à celui des Noirs. Un grand nombre de pays déplorent cet état de choses, et la répression qui le maintient. Ces pays ont décidé alors de boycotter les produits en provenance de l'Afrique du Sud au Canada, bien que le ministère des Affaires extérieures a soutenu cette politique, celui de l'Industrie et du Commerce, a poursuivi ses échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud, afin de protéger les "intérêts" des compagnies canadiennes implantées là-bas.

Le commerce avec ce pays représente de bonnes affaires pour le Canada, car c'est avec lui que l'équilibre des paiements est le plus avantageux. Le Canada réussit à écouler chaque année, en Afrique du Sud, des quantités considérables de produits manufacturés qui ne sont guère compétitifs sur les marchés internationaux.

N'oublions par qu'en Ontario, dans la province la plus industrialisée du Canada, et qui souffre du standard de vie le plus élevé au pays, après l'Alberta, les effets du boycottage auraient été désastreux! Ouf! - on soupire. Si l'on considère que le problème du chômage au Canada est déjà très grave, comment expliquer la présence de nombreux matelots Chinois, sous le commandement de Britanniques, par surcroît, dans la marine marchande du "Canadien Pacific".

Parlons de l'aide au pays en voie de développement! Le Canada, comme d'autres pays riches, s'en fait un devoir. Mais c'est tout comme aller à la "confesse"! En quelque sorte, on redistribue les profits extraits de l'exploitation des mêmes pays.

Le Canada a déjà refusé de former des cartels qui auraient eu pour but de régulariser et de protéger les prix des ressources naturelles, cartels essentiels à la survie économique de pays dont l'indépendance a récemment été acquise. Le "Monde diplomatique" de janvier 1981 fait état de recul économique que subissent ces nouvelles nations indépendantes, aux mains des multinationales et des gouvernements occidentaux.

À titre d'exemple, en 1975, la junte militaire de Pinochet, au Chili, sous la tutelle des Américains, et financée en partie par des banques canadiennes, força le démantèlement du Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (CIPEC), qui exportait plus de 50% du cuivre mondial. Ce conseil auquel siègeaient le Pérou, le Zaïre, et la Zambie, protégeait, à l'aide d'un cartel, les intérêts de ses pays-membres, assurait leur indépendance économique et politique.

Bref, sommes-nous responsables? Au risque de faire des équations mathématique trop simplistes, on peut conclure que le confort de nos fauteuils est directement proportionnel aux coups de matraque et à l'exploitation que subissent les populations des pays sous-développés. La preuve est qu'il n'y a qu'un cartel qui a bien réussi, et chaque fois que l'on fait le plein d'essence, on le ressent. Et encore, nous avons des réserves!

Certes, on peut prier, on peut pleurer, mais pouvons nous faire quelque chose? Il faudrait y réfléchir bientôt, car c'est déjà bien parti en Amérique Centrale.

Gérard Dubé
Winnipeg
le 23 janvier 1981

(1) - Jean Paul Sartre, **Un Théâtre de Situation,** Editions Gallimard (Collection Idées) page 345

(2) ibid, page 356

INTERROGATION

Je suis la vigne...



Albert FRÉCHETTE

Les idées en développement économique de la SFM

Monsieur le rédacteur,

Votre opinion "le poids des idées et de la piastre" signée dans **LA LIBERTÉ** du 15 janvier dernier contient une partie importante de la programmation que la SFM a retenu pour son excercice 80-81.

Malheureusement, la façon dont vous traitez notre action m'oblige, pour le bénéfice de vos lecteurs, à en brosser un tableau plus structuré.

Notre stratégie de développement économique est à cinq volets, tous aussi importants les uns que les autres. Nous sommes par contre limités dans nos budgets et nous devons faire des choix.

VOLET I ET II - une structure, des réalisations concrètes

a) la structure retenue qui nous permet de rejoindre le plus de gens possible, pour un territoire donné, est la formation de conseils économiques.

Ces conseils économiques ne sont pas des lieux de rencontres sociales ou de planification farfelue. Ils ont un plan de travail chargé: analyser les données socio-économiques, évaluer les facteurs de localisation, faire de la promotion, connaître les structures et les programmes d'aide gouvernementale, aider les promoteurs dans la préparation de leurs dossiers, etc...

b) des réalisations concrètes: nous sommes conscients qu'il faut à court terme réaliser, avec les promoteurs, une ou des entreprises. L'objectif poursuivi ici demeure un complément ou un intermédaire entre le volet I et le volet II.

VOLET III - les clubs de placement et/ ou d'investissement

Nous avons retenu tous les objectifs poursuivis par cette activité qui était à toute fin pratique la programmation économique de 78 et de 79 à la SFM.

Nous sommes conscients que les clubs ont un rôle important auprès de la population, soit de démystifier à leurs yeux le monde des affaires, soit de réaliser une entreprise, soit d'apprendre à administrer.

Nous avons à la SFM un agent responsable de ce dossier. Cet agent assure l'animation essentielle à la création d'un club, leur donne l'A B C de l'administration et encourage chaque club à devenir autonome.

Quant à la question d'une fédération de ces clubs, nous leur en laissons l'entière responsabilité.

VOLET IV - Animation et formation

Notre objectif général est de rendre accessible à tout Franco-Manitobain une information pertinente en économie et un "lieu" d'échange.

Ainsi nous voulons rejoindre une plus large partie de la population que celle que nous avions atteint par la seule activité des clubs d'investissement.

Nos actions prévues sont: colloque et journées économiques, tenue de dîners d'affaires, chronique économique via votre journal.

VOLET V - une préoccupation du suivi

Seul, nous ne pouvons prétendre à réaliser tout le développement économique, c'est pourquoi, en terme de suivi, nous aimerions voir les deux organismes suivants au dossier:

a) **le Collège communautaire et universitaire de Saint-Boniface**

S'il y a économie ou affaires, il y a des gens. Ceux-ci ont un besoin de formation ou de perfectionnement. Qui est mieux placé que le Collège pour répondre à ces besoins en français?

b) **les Caisses populaires**

S'il y a économie, il y a des sous et des piastres. Les Caisses populaires ne sont-elles pas des instruments que les Canadiens français du Manitoba se sont donnés pour reprendre leur économie? Nous croyons que les Caisses jouent un rôle primordial en affaires, i.e. non seulement dans la consommation, mais surtout dans la production.

Les Caisses populaires ne doivent-elles pas alors être un partenaire économique agressif?

À titre de conclusion, nous disons à tous les francophones: "Si vous croyez que nous faisons fausse route, venez nous le dire à l'assemblée annuelle des 21 et 22 mars prochain (au Collège)".

Merci à vous, Monsieur Bocquel, de nous avoir offert une occasion en or (ne vaut-il par plus cher que l'argent) de présenter nos idées en développement économique.

Lucille Roch
Directrice générale
Saint-Boniface
le 23 janvier 1981

Bilan de l'année 1980 au Foyer Chez Nous

L'année 1980 vient de s'écouler. Bilan fait, nous voyons que les responsables du bon fonctionnement du Foyer Chez Nous ont bien fait leur boulot.

Les appartements ayant été repeints un à un depuis l'ouverture, il ne restait que les grandes salles, les corridors, les escaliers. Tout fut fini pendant l'été. Les fauteuils réparés, nettoyés ont l'apparence de neufs.

L'interphone qui avait été détruit par des vandales a été remplacé. Le concierge de la première heure, à l'âge de la retraite, a été remplacé, le dévouement de ce dernier est sans borne. Aidé de son épouse, la propreté de la maison est impeccable. Aussi nous les apprécions beaucoup.

Bien que 8 résidants aient déménagés pour cause de santé, que six soient partis pour un monde meilleur, que le président du comité des résidants se soit envolé passer l'hiver vers un climat plus clément notre gérant lui, n'a pas abandonné sa grande famille; il est arrivé lors du dîner de Noël, donné par le Centre d'âge d'or, comme un bon père Noël joyeux, plein d'entrain avec un gros sac chargé de souhaits et de bonbons.

Aussi, par la bonne entente de tous, le dévouement inlassable des membres des comités,tout marche.

Le bon Dieu n'est pas oublié non plus, le comité spirituel y voit; tous les vendredis une messe est célébrée pour ceux qui ne peuvent sortir. À la récitation quotidienne à 6h45 au 9e, tous sont cordialement invités. Comme chaque année, il y eut messe de minuit. La chorale s'est prêtée volontiers pour la faire aussi belle que possible. Il y eut un léger réveillon après, le Réverend père Hamel officiait. Ce bon Père a bien accepté de venir nous donner la traditionnelle bénédiction au 1er de l'an après nous avoir prodigué de valeureux conseils.

Au Cendre d'âge d'or aussi ça bouge.

L'avant-midi il y a "shuffle board", réunion des comités, broderie liquide. Une fois par mois un avocat vient rédiger des testaments vérifier des points légaux. Vous n'avez qu'à prendre un rendez-vous au bureau.

Dans l'après midi il y a des jeux de cartes, de bingo, suivis des courses de chevaux. Ce jeu est nouveau, assez populaire, mais pas autant que le bowling sur tapis, qui amène des compétitions avec des club d'en dehors. Ici il y a deux équipes qui font assez bonne figure. Félicitations.

Tous les jeudis une bonne soupe et un café sont offerts au prix coûtant pour un repas en commun. On apporte autre chose si l'on veut. Tous les jours un café ou thé est servi avec un biscuit ou un morceau de gâteau à un prix si modique!

C'est à regret que nous avons vu partir Mme Parenty, elle nous a quitté pour cause de maladie. Afin de lui prouver notre reconnaissance pour son inlassable dévouement, un souvenir et une enveloppe lui furent offerts. Bonne chance, chère amie.

Le Centre d'âge d'or est ouvert du lundi au vendredi tous les jours de 9h00 à 17h00. À toutes personnes de 60 ans et plus, quelle que soit votre résidence à Saint-Boniface, ou à Winnipeg, bienvenue, nous vous attendons.

Que l'année 81 soit des plus heureuse à tous.

Emma Ayotte
Foyer Chez Nous.
le 17 janvier 1981

POINT

Le jour se lèvera-t-il au CUSB?

À la suite de la démission de trois membres-clé de l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB), la semaine dernière, le conseil exécutif, dirigé par un président intérimaire, M. Réal Cénérini, a décidé de tenir des élections générales un mois plus tôt que prévu, le 4 février.

MM. Gérald Boily, président, Roland Stringer, vice-président, et Charles Gagné, représentant des Arts et Sciences ont rendu les armes en raison du "blocage systématique" de la part de l'administration interne, face au projet de lieu de rencontre, Le Ratatouille.

À l'automne, l'exécutif de l'AECUSB, qui sera complètement renouvelé lors des élections de février, s'était engagé, fort de l'appui d'une majorité des étudiants, à faire des paiements annuels de $13,000, et ce, pour les cinq prochaines années, pour l'aménagement du café-concert. Après huit mois de démarches auprès des autorités du Collège, les trois étudiants démissionnaires se sont dits "brûlés", incapables de poursuivre la lutte, également incapables de terminer leur mandat à l'AECUSB, dont le succès dépendait de l'atteinte de cet objectif ultime, le dernier d'un plan fixé au départ.

Il reste à identifier les gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase...

Lors d'une réunion au Collège, le 13 janvier, le président des étudiants a dévoilé aux membres du Conseil d'administration (CA) du CUSB, visiblement embarrassés par la situation, l'attitude du directeur des services auxiliaires, M. Jean Bérubé. Il en est ressorti, entre autres, que l'administrateur avait rejeté les plans d'ingénierie du futur lieu de rencontre, dûment établis et estampillés par un ingénieur reconnu, plans qu'il avait lui-même demandés aux étudiants de produire.

M. Bérubé aurait allégué que le projet d'ingénierie était inacceptable aux yeux des ingénieurs du Collège, la firme Scoutan, Mitchelle, Sigurdson, et associés. Or, après vérification, il s'est avéré que ces experts n'avaient par été consultés.

Pour comble, à peine une semaine plus tard, l'administrateur a présenté son évaluation des dépenses à encourir, en conformité avec les exigences de la construction au Collège, dans l'aménagement du café-concert: le montant s'élève à $90, 000. Selon les étudiants, qui avaient fixé à $65,000 le plafond du projet, il semble que les exigences techniques ont été modifiées pour les besoins de la cause.

Ne pas jouer

Selon certains observateurs, le problème serait le suivant: Le CA du CUSB, comme tout autre conseil, se trouvant parfois dans l'impossibilité de connaître à fond les détails, souvent très techniques, d'un tel projet, se voit dans l'obligation de se fier aux informations qui lui sont fournies par son directeur exécutif, le recteur. Or, M. Claude Thibault, encore relativement nouveau au Collège, se trouve placé dans une position semblable à celle du CA, et dépend largement des données que lui procurent les administrateurs, qui connaissent toutes les ficelles...

Le CA a nettement refusé de jouer à la marionnette et, le 20 janvier, a réitéré son acceptation du projet Le Ratatouille. Il a, en outre, demandé à l'administration interne d'effectuer une réévaluation des coûts, suivant les limites financières fixées par l'AECUSB. De plus, le CA a entériné la décision de l'administration, qui s'était engagé à débloquer $4,200 pour la tenue d'une nouvelle étude d'ingénierie.

Il reste que l'AECUSB a, entre les mains, depuis le 26 novembre dernier, une étude semblable, qui lui a coûté $800. Celle des ingénieurs du CUSB sera vraisemblablement complétée dans trois semaines. Les étudiants qui ont pris la relève des trois démissionnaires, sont donc projetés dans une nuit des longs couteaux, sans garantie que le jour ne se lève avant la fin des cours en avril. On dit que le temps arrange tout...

Jean-Pierre DUBÉ



"Que tous s'efforcent de se rallier à ma décision définitive", déclare l'archevêque de Saint-Boniface, Antoine Hacault, que l'on voit en compagnie du vicaire-général, l'abbé Henri Perron, lors d'une conférence de presse tenue le 22 janvier.

Le moratoire sur l'église est levé

Lors d'une conférence de presse, le 22 janvier, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, annonçait que "le moratoire... placé sur la démolition de l'église (de Saint-Pierre) est maintenant levé".

"Cette décision rend au curé, M. Lionel Bouvier, sa responsabilité pastorale et légale ordinaire". La participation exceptionnelle de l'archevêque à la question de l'église locale est donc terminée.

On sait que de fébriles activités se sont déroulées au cours de la dernière semaine aux environs de la vieille église dont les jours sont comptés. Le curé Lionel Bouvier aurait obtenu le permis de démolition et sort actuellement de l'édifice les objets de valeur qui y sont restés après sa fermeture le 31 octobre 1979.

Le comité du coq gaulois, par la voix de son président, M. Joe Robidoux, a fait savoir que la lutte pour conserver l'édifice, âgé de plus de 75 ans, s'était regrettablement soldé par un échec.

Pour sa part, Mgr Hacault a réitéré "qu'il y aura élection, à Saint-Pierre, des syndics au cours de l'année pour en augmenter le nombre (de cinq) à sept" et que "les étapes de consultation et de participation des paroissiens seront suivies comme pour toute nouvelle construction d'église dans le diocèse".

Bockstael rassure sur le projet Garrison

Le député libéral fédéral de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael, a récemment, en sa qualité de secrétaire parlementaire du ministre des Transports, rassuré les membres de la Chambre des communes au sujet du projet américain Garrison en déclarant que le gouvernement avait l'intention de "dire sans ambages au nouveau gouvernement américain (...) que le Canada s'oppose à toute initiative qui entraînerait le transfert entre les bassins d'eaux où pullulent des organismes nuisibles".

Florence au Cercle: une histoire d'amour et des messages

Pour la deuxième pièce de la saison 80/81, le Cercle Molière va présenter, du 6 au 14 février, un drame écrit par le célèbre auteur québécois Marcel Dubé, en 1957: Florence. Ainsi, les animateurs du CM restent fidèles à la politique de la diversité dans le choix des pièces proposées aux fervents de théâtre; Florence succédant sans transition à la super-comédie Oscar, qui a si bien assuré un excellent début de saison au Cercle.



Même si la pièce a été créée voilà une vingtaine d'années au Québec, avec en toile de fond les problèmes que vivaient alors la société québécoise, Roland Mahé, le directeur artistique de la troupe et le metteur en scène de Florence, a choisi de situer l'action aujourd'hui.

Car pour lui, les déchirements que vit Florence, cette adolescente en quête de bonheur, mais surtout de liberté, sont encore d'actualité ici, au Manitoba. "Les conflits que connaît Florence, une jeune fille au Manitoba peut très bien les vivre. Il faut qu'elle traverse des ponts entre l'éducation qu'elle a reçue dans un milieu conservateur et fermé et la vie ouverte qu'elle veut mener, où elle peut prendre ses propres décisions", explique Roland Mahé en ajoutant: "Et on est à peine sorti de cette influence très forte que la génération de nos parents a exercé sur nous".

On retrouvera avec plaisir

Florence illustre donc le thème de la révolte. Par son comportement, elle entraîne une remise en question au niveau familial. Roland Mahé affirme que Florence est une grande histoire d'amour, où se mêlent si étroitement les beaux rêves et la réalité. Mais par dessus tout, "c'est la lutte d'un individu qui refuse de vivre en esclave, qui refuse de se faire dicter son comportement".

Florence est donc un drame qui dit quelque chose; une pièce à messages, pour s'exprimer dans le jargon du théâtre. Pourtant, Florence n'est pas que cela: la trame de l'histoire est solide, et l'on peut vraiment chercher son plaisir non seulement au niveau des messages véhiculés, mais aussi aller apprécier une histoire bien construire.

La pièce va mettre en vedette Louise Deniset, que l'on a pu voir dans "Le journal de Anne Frank", et qui a joué, avec un certain sens de la nuance, le rôle principal de "La maison de poupée", présentée récemment par les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les habitués du Cercle Molière retrouveront aussi avec intérêt Marie-Jeanne Delaquis et Pierre La Roche, le couple de Maria Chapdelaine, montée la saison dernière.

La dernière apparition sur les planches de la salle Pauline-Boutal de Paul Léveillé remontait aussi à Maria Chapdelaine. Il en va de même pour Jude Roy. Jacqueline Hogarth avait joué la reine dans Amorphe d'Ottenburg (saison 78/79) et Marcel Gauthier avait interprété un évêque dans la pièce "Sonnez les matines", qui avait ouvert la saison 78/79. Quant à Joanne Lussier, elle a fait à plusieurs reprise de la figuration dans des pièces du Cercle.

La distribution semble donc prometteuse, ces acteurs ayant laissé de bons souvenirs. Il ne reste plus qu'à espérer (ou souhaiter...) que, une fois de plus, sous la direction de Roland Mahé, tous ces comédiens sauront interpréter avec finesse leur rôle. Florence ne pourrait pas souffrir de ne pas être jouée avec toutes les nuances de la sensibilité.

Bernard BOCQUEL

LES BONNES

Le Festival du Voyageur est en retard. En effet, cette vénérable institution hiémale qui fleure si bon le violon, la danse carrée, la tourtière et la soupe au pois annonce la tenue de son casino sur des grands panneaux publicitaires uniquement en anglais. On avait pourtant cru comprendre, depuis le temps, que les francophones avaient aussi un peu d'argent à jouer. D'ici que l'équipe économique de la SFM porte plainte contre ce genre d'affichage!

●●●

Dans les récentes propositions du ministre de l'éducation pour mieux répartir le poids des impôts imposé sur les contribuables des divisions scolaires, il y a une disposition qui prévoit que des subventions spéciales seront attribuées aux immigrants apprenant l'anglais dans le cadre de l'enseignement en anglais. Et rien pour ceux qui voudraient suivre leur enseignement en français. Décidément, on va finir par croire que M. Cosens pense que le Manitoba est une province anglaise.

●●●

Des esprits aussi inconnus que subversifs laissent traîner au Collège universitaire de Saint-Boniface des paquets d'allumettes comportant une légère modification (ou correction). On a ajouté, au slogan qui figure sur les paquets: "Un Collège où il fait bon étudier", un... "pas". Bien sûr, on s'élève avec force contre cet ajout. Il aurait fallu écrire "où il **ne** fait **pas** bon étudier". Ça ne respecte plus rien, même pas la grammaire.

●●●

Comme disait si bien un monsieur qui aurait fait un bon général: "Nous allons étudier la question en bon uniforme".

●●●

Un lecteur du journal universitaire "Le Réveil" s'est étonné de retrouver, à la une de la publication étudiante, un hommage au regretté John Lennon, alors que, il y a quelques années. le départ pour un meilleur monde de l'artiste Jacques Brel serait resté sans écho. On ne peut que constater que le même fossé entre les générations sépare Brel de Lennon et ce lecteur de l'équipe du journal. Que l'affaire serve quand même de leçon aux stratèges du CUSB: qu'ils ne tardent pas à voir à l'implantation d'un imposant programme culturel, avant même l'arrivée des diplômés des écoles d'immersion au niveau universitaire. Car on ne peut pas, sans broncher, laisser se corrompre la pureté de "notre" culture...

●●●

La grève des journalistes de la tête du réseau de Radio-Canada se poursuit. Heureusement que toutes les nouvelles ne viennent pas de l'Est...

BILLET

Des troubles émotifs

Il paraît que, au CUSB, après quatre mois d'intenses recherches, on a finalement réussi à touver un maître de psychologie pour donner le cours de psychologie 17.225! Le bon sens n'en demande pas moins, direz-vous. Mais voilà que les étudiants de ce cours prétendent que, de septembre à décembre, la matière du cours, **Méthodes de recherche en psychologie**, à été présentée par un docteur en sociologie!

Ce qu'aurait confirmé, avec humilité, le docte sociologue; et le doyen du Collège, avec éclat, semble-t-il. Comment se fait-il donc que, puisque tout le monde est d'accord et que la vie a repris son cours normal au CUSB, les mauvaises langues continuent à crier au scandale?

Décidément, on n'a pas fini d'en voir de la ratatouille... Si au moins on se contentait de jeter à la poubelle des projets d'ingénierie du "lieu de rencontre" convoité par les étudiants, ça passerait encore, surtout si, ce faisant, on pousse à la démission quelques activistes, qui s'étaient mis dans la tête des idées pas tout à fait académiques.

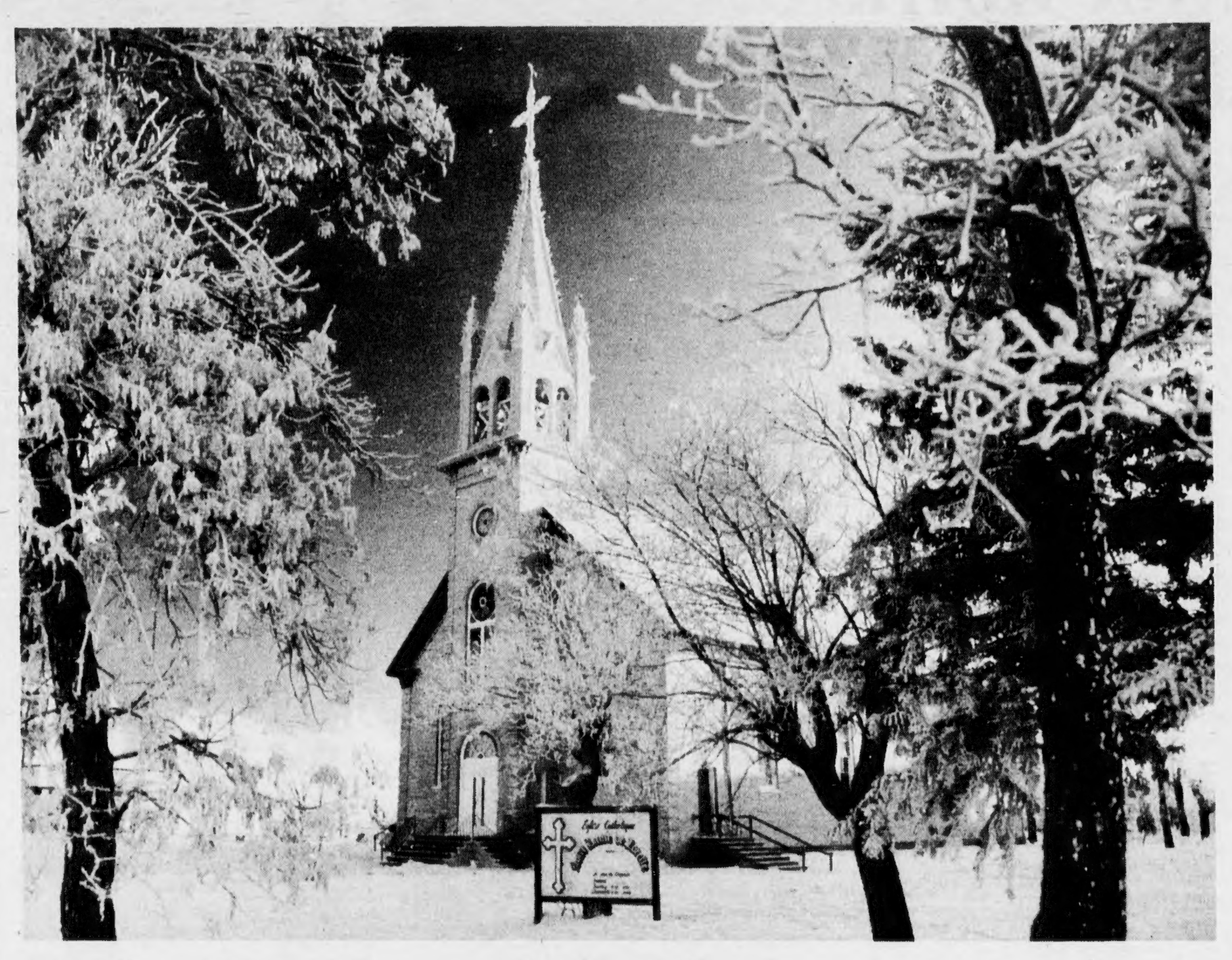
Le Collège-phénomène

Mais lorsqu'on badine avec des étudiants encore sobres, en balayant du revers de la main quatre mois de cours, il y a sans doute de quoi se scandaliser. Heureusement, personne n'a eu la mauvaise idée de mettre en question la valeur du diplôme universitaire que remet le Collège, car on ne veut pas jouer avec l'avenir des enfants...

Pour comprendre toute cette affaire, qu'on a merveilleusement réussi à embrouiller dans le dernier numéro du journal "Le Réveil", il faudrait sans doute se pencher sur une étude plus en profondeur de ce collège-phénomène, que "rien ne surpasse". Encore faudra-t-il que les chercheurs possèdent de bonnes "méthodes de recherche en psychologie".

Jean-Pierre DUBÉ

Églises du Manitoba français...



L'église Notre-Dame-de-Lorette

La deuxième église de Lorette dont la construction sous l'architecte - constructeur Auguste Gauthier de Lorette a débuté en 1894, a été inaugurée officiellement par le 3e curé de la paroisse, l'abbé Joseph-Basile Dufresne, en 1900.

L'édifice, mesurant 128 sur 50 pieds, a coûté $20,000. Sur les trois cloches du carillon qui fut installé en 1905, on retrouve les noms de certains donateurs au fonds de construction, dont le célèbre voyageur, Jean-Baptiste Lagimodière.

On accorde une mention spéciale à M. le notaire T. Paré de Sainte-Anne-des-Chênes, et au conseil municipal de Lorette, qui céda la valeur de ses honoraires pour un an, soit la somme globale de $350.

Ce qui distingue particulièrement cette église des autres, c'est sans nul doute le nombre et la beauté des tableaux ornant son intérieur, la plupart de la main de l'artiste décorateur Louis-Eustache Monty de Montréal, venu à Lorette en 1901. Les tableaux peints à l'huile n'auraient pas été touchés depuis, selon le curé actuel de la paroisse, l'abbé Réginald Prescott.

Au sanctuaire, du côté droit, trois peintures représentent le baptême de Jésus, l'Ascension et l'apparition de l'Enfant Jésus à Saint-Antoine de Padoue. Du côté gauche, on retrouve la Sainte-Famille, tableau exécuté par Mme Noëlla Gauthier-Yeomen, anciennement de la paroisse. Un deuxième tableau représente la tentation de Jésus au désert, et Saint-Patrice, ce dernier par égard aux quelques familles irlandaises qui ont fourni leur part à la construction de l'église.

La voûte est ornée de huit tableaux représentant les principaux épisodes de la vie de la Sainte-Vierge, en passant par la présentation au temple à la fuite en Égypte.

L'église de Lorette, maintenant âgée de 81 ans, a été très bien entretenue, selon le curé Prescott. Entre autres, le chemin de croix et les fondations du bâtiment ont été réaménagés il y a quelques années. L'an dernier, les planchers et les murs ont été refaits, et les anciens bancs, toujours très confortables, ont été régénérés au jet de sable. Une église neuve, a conclu l'abbé Prescott, mais dans laquelle on a conservé tout l'ancien.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Un concert peu ordinaire à l'église Sainte-Marie

Le dimanche 18 janvier, en l'église Sainte-Marie, il nous a été donné d'entendre un récital de harpe par M. Richard Turner.

M. Raymond Bernier, dans sa présentation, nous révélait que l'artiste est né à Chicago en 1955; son père est violoniste à la Symphonie de Chicago, sa mère est une pianiste accomplie - tous deux ont lancé son éducation musicale. Avec l'approbation et l'appui de ses parents, il se donna à l'étude de la harpe - son instrument de prédilection. Il devint l'élève du célèbre harpiste Alberto Salvi et s'en fut à l'Institut Curtis de Philadelphie pour parfaire ses études. Il a été le récipiendaire de plusieurs bourses et devint harpiste de l'Opéra Lyrique de Philadelphie, du Ballet de Pennsylvanie et de la Symphonie de Baltimore; depuis quatre ans, il est le principal harpiste de la Symphonie de Winnipeg.

M. Bernier nous soulignait le rôle que la harpe a joué à travers les siècles, tant dans le domaine sacré que profane, et aujourd'hui, M. Turner conscient de ce fait, n'a pas hésité à prêter son généreux concours pour rehausser les cérémonies religieuses de la paroisse - un geste qui lui vaut la profonde reconnaissance des autorités religieuses et des paroissiens.

M. Turner nous présentait un programme varié à souhait qu'il commentait dans un langage clair et précis à la grande satisfaction de l'auditoire. La première partie comprenait une Pavane d'auteur inconnu, Bourrée de Bach, Air et Rigaudon de Kirchoff et une Sonate en do mineur de Pescetti.

Comme intermission, l'artiste nous faisait l'historique de la harpe et de son évolution; il en expliquait le mécanisme et la variété sonore que peut produire l'instrument.

La deuxième partie du récital nous faisait entendre Chanson dans la Nuit de Salzedo, une Toccate de grande virtuosité de Khatchaturian, Quaqtre Préludes de Tournier, Lento de Schmidt et un Concerto en si bémol de Handel.

Sa maîtrise et son exécution ont fort intéressé l'auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements bien nourris.

M. l'abbé Pierre Raymond, curé de la paroisse, faisait l'éloge du virtuose et le remerciait chaleureusement non seulement pour ce magnifique récital mais aussi pour l'intérêt et la collaboration qu'il prête au service religieux de la paroisse, lui transmettant au nom de tous l'expression de leur vive reconnaissance et de leurs meilleurs voeux de succès.

Ceux qui ont eu le bonheur d'entendre le grand maître Marcel Grandjany - il y a 50 ans - sont convaincus que le nom de Richard Turner est à retenir en vue du brillant avenir que lui réservent les années à venir.

Il est à souligner que l'impressario de ce régal artistique était M. l'abbé Svoboda, bien connu pour son prosélytisme et son dévouement inlassable dans la restauration du chant grégorien et de la musique religieuse en général.

Maurice Prud'homme
Saint-Boniface
le 22 janvier 1981

Moe Koffman jouera à Winnipeg

Moe Koffman, qui sera à Winnipeg le 5 février, est un de ces artistes qui sait réduire le gouffre entre amateurs de jazz, de musique classique et populaire et de rock.

Son style est un mélange de ces éléments, à l'origine d'une carrière qui remonte jusqu'aux années 50, plus précisément 1958. C'est alors que le jeune saxophoniste-flûtiste de Toronto composa "Swinging Shepherd Blues".

Cette simple mélodie devint un succès international, l'invitant à un monde musical nouveau. Son style de jazzman se modifia un peu, touchant tantôt la musique classique, tantôt le jazz ou le rock. "Je suis fondamentalement un musicien de jazz; je le suis toujours d'ailleurs. Mais c'est à cause du succès de "Swinging Shepherd Blues" en 1958 que j'ai été classé comme flûtiste. De toute façon, j'ai voulu être flûtiste classique et "pop", et la vente de disques a permis tout ceci", explique Moe Koffman.

Le son que projette Koffman est unique; de différents rythmes enveloppent un instrument, la flûte ou le saxophone. Présentement en tournée du nord de l'Ontario, il diffuse ce son partout où il va, jusqu'à Winnipeg et Fargo. Ce monde du spectacle et du voyage n'est en rien nouveau pour lui car sa carrière d'une trentaine d'années a été marquée par des sessions avec les orchestres de Benny Goodman, Quincy Jones, Jimmy Dorsey, Woody Herman et Charlie Barnett, ainsi qu'en tant que musicien invité avec l'Orchestre symphonique de Toronto.

Plus récemment, soit en septembre 1979, Moe Koffman a participé au "Monterey Jazz Festival", célébration artistique couronnée d'éloges pour sa délicate interprétation dans le style de Charlie Parker. Sur ceci il affirme "Charlie Parker a été une des premières influences sur mon style et c'est l'ultime compliment que d'être comparé à lui".

Chaleur et mélodie

Moe Koffman apportera à Winnipeg une liste impressionnante de tours de force, entre autres un spectacle pour la reine d'Angleterre, des spectacles en Australie très bien applaudis, des tournées régulières aux États-Unis et une popularité au Canada qui va toujours en boule de neige. Je vous ferais aussi remarquer qu'il a reçu une nomination pour les prix "Juno" comme meilleur instrumentiste du pays. Quel autre flûtiste canadien connaissez-vous qui puisse se vanter de distinctions de si haute classe?



Moe Koffman, un artiste omniprésent.

Un homme humble, qui n'hésite jamais à signaler les contributions de ses musiciens, Moe Koffman est à ne pas manquer, si vous aimez différents styles musicaux. Il sera appuyé par Neil Swainson à la basse, Bernie Senesky (un Winnipegois) aux claviers, Joe Bendzsa à la batterie et le guitariste Ed Bickert.

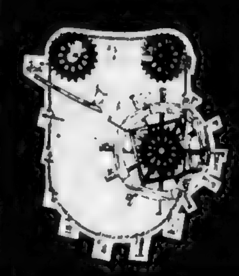
Pour son spectacle, il nous réserve ses propres compositions, celles de son guitariste, un passage dans le répertoire de Vivaldi et de Bach, tous aux arrangements modernes, populaires et "rock". Son plus récent microsillon, intitulé "Back to Bach", révèle justement les secrets de sa musique.

Un microsillon réalisé à Monterey sortira sous peu, ainsi qu'un enregistrement prévu, pour cet été probablement. Entre temps, l'invitation à une soirée en bonne compagnie est réservée pour le 5 février prochain, au Playhouse... pour un peu de chaleur et de mélodie.

Guy FERRATON







Île-des-Chênes

Le recueil "À l'ombre des chênes" est lancé

C'était une première le dimanche 25 janvier à Île-des-Chênes et on le sentait dans l'air... En effet, une ambiance d'attente et même de fête régnait dans notre centre communautaire où, malgré une tempête menaçante, près de deux cents personnes venues d'un peu partout, s'étaient données rendez-vous. L'occasion? Tous le savaient, c'était le lancement du recueil historique "À l'ombre des chênes", recueil relatant cent années d'histoire et dédié à la mémoire des pionniers d'Île-des-Chênes et de Grande Pointe.

Le maître de cérémonie, M. Jacques Trudeau fit remarquer la présence de M. l'abbé René Peeters, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, M. Martial Fontaine, représentant du Secrétariat d'État, M. Gérard Lagacé, président de la Société historique et représentant de la Fondation Radio Saint-Boniface, et M. René Fontaine de la maison Avant-Garde, responsable de l'imprimerie du livre, Mme la présidente de la SFM Gilberte Proteau était aussi des nôtres.

Dans une allocution, la présidente du comité historique, Mme Délia d'Auteuil a tenu à signaler que l'aide financière pour mener cette entreprise à bonne fin venait en partie des gouvernements fédéral et provincial et de la Fondation Radio Saint-Boniface. Localement, la Transcanada Pipeline, la municipalité rurale de Ritchot, Joyeuse Vieillesse d'Île-des-Chênes, les Chevaliers de Colomb, la Ligue des femmes catholiques, la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde et la Caisse Populaire y ont aussi contribué.

Issu du Comité culturel, ce projet représente plus de trois années de recherches, d'interviews, de compilation de documents de statistiques et de photos.

Un brin d'histoire

Île-des-Chênes était, il y a une centaine d'années, un terrain élevé en bordure du ruisseau appelé la "Rivière perdue", terrain où les chênes poussaient en force. Au printemps surtout, lorsque l'eau des fontes couvrait la presque totalité des marais et des terres basses, les chênes, indiquant le terrain haut et la sécurité, apparaissaient comme une île... De là dit-on le nom "Île-des-Chênes".

Les premiers colons sont venus surtout du Québec. Ils voyaient dans les homsteads de l'ouest l'endroit idéal pour s'établir et voir grandir leur famille. Pour réussir, il leur faudra beaucoup de courage, d'endurance et de savoir-faire.

Dans le recueil "À l'ombre des chênes", ils nous disent leurs noms, leur vie, leurs traditions, leur foi. Ils nous parlent de leurs labeurs et de leurs tribulations, mais aussi de leurs joies; ils décrivent la fondation et l'évolution de leur paroisse et le développement de la région.

Pendant les présentations à l'occasion du lancement, des hommages particuliers ont été rendus à Délia d'Auteuil pour sa tenacité dans ce long travail, à Armelle Molin, instigatrice du projet et responsable de la rédaction, à Claudette d'Auteuil pour une recherche bien faite, à Louis Molin, corédacteur, et à Achille Trudeau, qualifié de "mine de connaissances "sur tout ce qui touche Ile-des-Chênes.



Les membres du comité de recherche historique: (de gauche à droite) Délia d'Auteuil, présidente, Mathilde Trudeau, vice-présidente, Agnès Molin, dactylo, Lucille d'Auteuil, dactylo, Jacques Trudeau, trésorier, Armelle Molin, coordonnatrice-rédactrice, Louis Molin, corédacteur, Claudette d'Auteuil, recherchiste, et Achille Trudeau, secrétaire.

L'artiste Marcelle Lemaire de Saint-Boniface est responsable de la maquette de la couverture de ce recueil de deux cents pages, réparti en dix chapitres et parsemé de photos anciennes. Les aînés se rappelleront la vie d'autrefois, tandis que les jeunes y puiseront des connaissances valables. Comme le disait Mme La présidente: "Ce recueil devrait être une oeuvre durable et utile pour la postérité".

L'avant-propos du livre est un magnifique poème, signé Louis Molin.

À l'ombre des chênes

Je suis peut-être bien le plus vieux de ma race,
Soixante quinze ans pour moi occupent peu de place.
J'ai vu passer ici bien avant les colons,
Des indiens, des métis qui saluaient mon front.

J'ai vu bien des printemps avec l'eau et la glace,
J'ai vu bien des saisons où le sol se crevasse,
J'ai vu aussi mes frères mourir à coups de hâche,
L'homme faisait de la terre détruisant les bocages.

Ils sont venus de loin avec boeufs et chevaux,
Avec leurs équipages ils étaient fiers et beaux.
Chaque fois qu'ils disaient prend une terre mon garçon,
On coupait dans les bois pour bâtir des maisons.

Aujourd'hui je suis vieux je ne sais plus mon âge,
J'ai vu tant de troupeaux, de tracteurs d'équipages,
J'ai vu tant de bons grains engrangés à l'automne,
Que je dis à mes frères, Ma terre nourrit les hommes.

Ce que je veux crier à ces maîtres après Dieu,
N'abusez pas des choses qui vous viennent des cieux.

Pour que, tout comme jadis je puisse vous protéger,
Laissez ma haute cime reposer sur son pied.
L'habitant me respecte, même si parfois je gêne;
Il sait lui, qu'il fait bon, vivre à l'ombre des chênes.

Louis Molin

Le lancement du livre avait lieu dans le cadre d'une dégustation de vins et de fromages. Il est actuellement disponible chez Mme Délia d'Auteuil (878-2216), au prix de $7.50.

Lucie DUPUIS
Dolorés LAURENDEAU

Les Petites Nouvelles

La Brigade prépare...

La Brigade de la Rivière Rouge organise, pour le samedi 7 février à compter de 20h00, au Centre culturel franco-manitobain, une soirée que ses responsables n'hésitent pas (déjà) à qualifier "d'inoubliable". Il s'agira d'une sorte d'avant-goût du Festival du Voyageur. C'est le groupe "Les Boss" qui sera chargé de la partie musicale. Les billets sont disponibles au Centre culturel franco-manitobain.

Les Jeux floraux invitent

L'Académie des Jeux floraux du Manitoba invite toutes les personnes intéressées à la première réunion annuelle de ce mouvement le 6 février, à la salle académique du Collège Saint-Boniface, 196 rue de la Cathédrale, à 20h00. L'administrateur, M. Lucien Loiselle, propose aux gens de "prendre connaissance de ce mouvement littéraire et artistique, de participer à la mise en place de sa constitution, de prendre connaissance du voyage prévu pour 1982 et de rencontrer des individus intéressés à promouvoir la créativité littéraire et artistique".

La Saint-Valentin à l'Union nationale

L'Union nationale française fêtera la Saint-Valentin le 7 février dans sa salle de la rue Giroux à Saint-Boniface à compter de 19h00. Le repas sera servi vers 19h30. Une danse suivra. Les billets sont en vente au prix de $10.00 par personne. Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme Pageot (233-1868) ou M. Périsse (233-2362). Pour participer à la soirée, les responsables de l'UNF soulignent qu'il n'y a pas besoin d'être membre de l'organisation.

Aubigny

La plus ancienne résidence est détruite par les flammes

Le 14 janvier, vers 19 heures, les pompiers de Rosenart ont été appelés au village d'Aubigny pour combattre un incendie, qui s'était déclaré à la plus ancienne maison de la paroisse.

Cette bâtisse, construite vers les 1900, avait servi comme première école du village, l'école Provencher d'Aubigny. Par la suite, ce fut la demeure de la famille Georges Perreault, puis de M. et Mme Joseph Robert, ensuite de M. et Mme Claes et, finalement, de Mme Marguerite Agland, qui y demeurait avec deux de ses enfants.

Elle y avait aménagé des chenils, pour des chiens dont elle faisait l'élevage. L'incendie se répandit si rapidement que seule la famille put s'échapper à temps. Tous les chiens, sauf trois, périrent dans le brasier.

La Ligue des femmes catholiques a organisé une collecte, dans la paroisse, pour venir en aide à cette famille, et a recueilli la somme de $765.00.

Une visite de l'archevêque

Les membres du Conseil paroissial étaient heureux de recevoir le 12 janvier, la visite de Mgr Antoine Hacault, qui avait été invité par notre curé, l'abbé Lionel Thibault. À 19h, Monseigneur a célébré la messe dans la chapelle, aménagée au sous-sol. Y assitaient, les huit membres du Conseil paroissial, accompagnés de leurs époux ou épouses.

Après la messe, un délicieux repas a été servi aux 18 personnes présentes.

La raison de cette rencontre amicale était de remercier les personnes qui avaient fait preuve d'un grand dévouement dans la reconstruction de la communauté, après le désastre causé par la tornade du 19 juin 1978.

Mgr Hacault a semblé jouir de ces quelques heures de détente et, pour les paroissiens, ce fut une excellente occasion de parler librement avec leur archevêque.

Le Conseil paroissial est renouvelé

Le dimanche 18 janvier, il y a eu élection pour remplacer certains membres du Conseil paroissial, dont le mandat arrivait à terme.

Le nouveau conseil sera composé de Mme Denise Robert, MM. Arthur Clément, René Vermette et Philippe Chartier, ainsi que de trois membres de l'ancien conseil, qui finiront leur mandat: Mme Rita St-Hilaire, MM. Roland Vermette et Guy Chartier.

Alice ST-ONGE
Germaine RITCHOT

Saint-Norbert

Jeanne Perreault a été honorée


Mme Jeanne Perreault

Mardi le 27 janvier, Mme Jeanne Perreault de Saint-Norbert recevait le trophée "Order-of the gate". C'est en 1967 que l'ancienne municipalité rurale de Fort Garry inaugura la présentation de ce trophée.

Depuis, il est présenté annuellement aux organisations ou aux individus qui ont travaillé à améliorer la qualité de vie pour les résidants de Fort Garry dans un ou plusieurs des domaines suivants: la politique, l'éducation, les arts, les sciences, la musique ou encore dans le domaine athlétique, des affaires, ou dans le service communautaire.

La présentation officielle eut lieu à l'école secondaire Grant Park, lors de la conférence communautaire annuelle - Parc Assiniboine - Fort Garry..

Rachel TURENNE

Calendrier

Des cours de premiers soins (Ambulancier Saint-Jean) seront offerts par le comité culturel de Saint-Norbert - les 31 janvier et 7 février de 9h00 à 12h30 à l'école Noël Ritchot. Le coût est de $22.00 par personne. Pour l'inscription, appelez Denise Vigier au No 269-3687 ou Claudette McDonald au No 269-8811

Lorette

Une soirée d'information sur le Tiers-monde

C'est par le dévouement des Chevaliers de Colomb que la paroisse de Lorette a eu la plaisir de recevoir la visite du frère Maurice Toupin, P.B., et du père Adrien Hamel, P.B., qui nous ont renseigné sur le méfaits de la lèpre en Algérie et au Zambie.

Le frère Toupin a passé trente-deux années de sa vie, comme missionnaire, à soulager les personnes dans le besoin en Afrique. Il nous a présenté des diapositives sur la triste vie des lépreux et des effets de la maladie, comme par exemple, la perte des doigts et des pieds.

Les lépreux vivent dans des huttes faites de boue et de paille. Le missionnaire nous a raconté qu'une mère, ayant perdu ses mains et ses pieds venait, en se trainant comme un petit chien, recevoir la sainte communion.

Une autre lépreuse qui se rendait au village chercher quelque chose à manger, se faisait chasser par ceux qui, n'étant pas atteints de la maladie, lui envoyaient des petites pierres, pour qu'elle retourne chez-elle. Mais c'est très consolant a dit le frère Toupin, de voir ces personnes de si grande foi, qui croient beaucoup à la prière. Pour conclure cette enrichissante soirée, M. Jean-Baptiste Grégoire, membre des Chevaliers, a remercié le frère Maurice Toupin pour son dévouement, et l'a félicité pour son grand courage.

"Personne n'a le droit d'être heureux tout seul" est la leçon à tirer de cette soirée.

Lilliane LANSARD

Calendrier

N'oubliez pas la soirée sociale, le 31 janvier à 18h, à la salle paroissiale de Lorette, pour venir en aide à la petite Charlene Raynaud, âgée de trois ans, fille de M. et Mme Denis Raynaud.

Il y aura mardi le 24 février, au gymnase de l'école élémentaire une soirée d'amateurs pour tous les âges. Pour participer, remplissez une formule d'inscription avant le 3 février.

Appelez: Colette Rozière, au No 878-3559.

Le Carnaval annuel de Lorette aura lieu la dernière fin de semaine de février, soit les 27, 28 février et 1er mars.

horaire de cbwft



SAMEDI

31 JANVIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Les Mystères de la Tamise. L'intrigue se passe dans le quartier du port de Londres. Deux garçonnets jouent aux détectives amateurs. C'est alors qu'ils mettent à jour un réseau de trafiquants de diamants Prod Brit.
Jour de classe. (Court métrage) en se rendant à l'école, le petit Stéphane réclame un chien qu'on s'apprêtait à amener à la fourrière. Où Stéphane cachera-t-il son nouvel ami?
15:30 DÉCLIC
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des dernières semaines.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Jets de Winnipeg rencontrent les Maple Leafs. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
La Course à la vérité (THe Outsider). Policier réalisé par Michael Ritchie, avec Darren McGavin, Shirley Night et Nancy Malone. Un homme d'affaires de Los Angeles confie à un détective privé la tâche d'enquêter sur les allées et venues de sa secrétaire, soupçonnée d'escamoter des fonds de la compagnie (USA 67).
00:30 CINÉ-NUIT
La Fille au violoncelle. Comédie psychologique réalisée par Yvan Butler, avec Michel Lonsdale, Jean-Luc Bideau et Angela McDonald. Un célibataire, directeur de rayon dans un grand magasin, mène une existence de solitaire. Sa rencontre avec une étudiante en musique, une jeune femme sans complexe et anticonformiste, bouleverse sa vie jusque-là excessivement méthodique (Fr-Suisse 72).

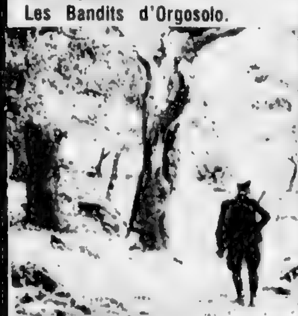
DIMANCHE

1er FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
Au champ des bergers
10:00 LE JOURS DU SEIGNEUR
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Chronique du temps sec ou comment devenir Txicao. Documentaire réalisé par J.F. Schiano sur le rituel de l'initation chez les Indiens Txicao vivant dans le parc indigène Xingu au Brésil.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnat du Canada de sauts de barils.



16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Apollinaire en Wollonie. Une page courte mais importante de la vie de Guillaume Apollinaire
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: André Roussin (3e de 4).
17:00 SECOND REGARD
"La Famille". Comment se porte la cellule familiale, celle qui est à l'origine de toute société?
18:00 "IMAGES DU CANADA"
L'île de Sable et la côte du sud.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. Championnat mondial de patinage artistique professionnel. Parmi les vedettes, on reconnaîtra Linda Fratianne, Emi Watanabe, Robert Cousins, Charlie Tickner, les duos Tai Babilionia et Randy Gardner, Krisztina Regoeczy et Andra Sallay, Jim Millns et Colleen O'Connor. Jojo Starbuck et Ken Shelly, en plus des patineurs Peggy Fleming, Dorothy Hamil, John Curry et le célèbre Canadien, Toller Cranston. Comm.: Raymond Lebrun. Réal.: Gaston Dagenais.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Observateur. Les autographes. L'Érotisme dans différentes disciplines. Le Quartier chinois. La Banque d'oeuvres d'art du Centre des Arts du Canada. La Robotisation des loisirs.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Procès du jeune chien. Spectacle musical de Henri Pousseur avec le concours de l'Atelier lyrique du Rhin - Strasbourg. Écrite pour le centenaire de la naissance d'Arnold Schoenberg, ce spectacle se présente comme une chronique du destin musical du compositeur autrichien.
22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Les Bandits d'Orgosolo.



LUNDI

2 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
12:30 MIDE PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
L'intoxication alimentaire (à la maison et au restaurant).
14:30 LE TEMPS DE JOUER
15:00 LES ATELIERS
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Matane
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
Le Testament.
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Megan Follow, Neil Dainard et Duncan Regehr Harry Alfred Teasdale.
18:00 CE SOIR
noucelles régionales et sports avec Marie Benoist-Martin et François Riopel.



19:00 RANCH DE LA ROUGE
Invités: Aimé Savoie, Reg Bouvette et Alain Lamontagne
19:30 LAUTREC 81
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: les Quatre Filles du docteur March. Drame réalisé par David Lowell. Rich, d'après le roman de Louisa May Alcott. Avec Susan Dey, Meredith Baxter Birney, Ann Dusenberry, Eve Plum et Ben Wright. La chronique d'une famille américaine pendant les heures difficiles de la guerre de Sécession (USA) (1er de 2).
22:45 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade Réal.: André Matteau et Michel Préfontaine Réal-coord: Louis Arpin.
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Début. Drame réalisé par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romaine Rolland. (1re de 6).
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
Début. Dramatique réalisée par Ingmar Bergmar, avec Liv Ullman et Erland Josephson. Innocence et panique (1er de 6).

MARDI

3 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau Inv.: le comédien Michel Forget
11:30 HEIDI
Dessins animés. Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne. Un départ bien orchestré.
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Comédie réalisée par Bruce Bilson. En vedette: Robert Reed, Florence Henderson, Anne B. Davis, Adios Johnny Bravo. À l'issue d'une audition en vue d'un concours d'amateurs, un impésario fixe un rendez-vous à Greg
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Misérables. Drame réalisé par Raymond Bernard, d'après l'oeuvre de Victor Hugo. Histoire de Jean Valjean et de Cosette, première époque (Fr 34)
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Médecine (2e de 5). Acupuncture et douleur. Comment cette thérapeutique peut-elle soulager la douleur? Inv.: Dr François Boureau, hôpital Saint-Antoine, Paris; Dr Denise Albe-Fessart, un de Paris; Dr Monique Camerlain, CHU de Sherbrooke Réal.: Jean Martinet.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
La Main-d'oeuvre étrangère (dern. de 2).
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu. Avec Paul Hébert, Robert Rivard, Amulette Garneau, Raymond Bouchard, Han Masson, Guy Badon, Marie Tifo et Christine Olivier, Réal.: Aimé Forget.
21:00 TÉLÉMAG
magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier. Rédacteur en chef délégué: Jean Pierre Fournier. Réal: Jean Savard, Pierre Leduc, Claire Villemaire, Huguette Pilon, Marc Renaud, Fleur Jeanneret et Karl Parent Rech.: Louise Dansereau et Claudette Bastien.
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: tournedos au poivre vert et salade flamande.
22:30 NOUVELLES DU SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 CINÉMA
Trois fantômes à la page (THe Spirit is Willing). Comédie réalisée par William Castle, avec Sid Caesar, Vera Miles et Barry Gordon.



MERCREDI

4 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle Narrateur: Gilles Dupuis. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc Réal.: Gérard Chapdelaine. L'Humble et l'orgueilleux.
9:30 ANIMAGERIE
Le Toucan (3e de 5)
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau Inv.: Kédoc Turcot. Au menu: spare ribs, châtaignes d'eau et thé chinois.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction d'Allan Bryce Avec Judy Geeson, Lisa Harrow, Gareth Thomas, Pierre Brice et Derk Farr. Octavia et Fluvia s'emparent de la journaliste et de son compagnon alors qu'ils exploraient le vaisseau spatial médusien Gardant le couple comme otage, elles exigent que leur soient livrés en échange Schem et Adam.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Groupe de Lévis,Musique
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Les Temps difficiles (2e de 4). Feuilleton britannique réalisé par John Irvin, d'après le roman de Charles Dickens. Adaptation. Arthur Hopcraft. Avec Patrick Allen, Timothy West, Ursula Howells, Allan Dobie et Edward Fox,. La nouvelle mariée, madame Bounderby, s'adapte parfaitement à son rôle, elle a été formée à bonne école D'autre part, un esprit de révolte naît au sein des ouvriers de son mari qui parlent de d'unir.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIS EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil. Somerset vs Sainte-Anne-des-Chênes.
19:30 LES NOUVELLES MÉSAVENTURES D'ICHABOD CRANE
Film d'animation. Le village du Hameau Dormant tremble à l'arrivée du Cavalier Sans-Tête. Ichabod Crane s'amène à la rescousse aidé de son cheval et de son chien. Ichabol saura-t-il vaincre l'ennemi et la sorcière, son alliée?
20:00 FESTIVAL INTERGALACTIQUE
Film d'animation
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau. Inv.: Joël LeBigot
21:30 BIZARRE, BIZARRE
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Les villages sont assaillis
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 CINÉMA
La Chienne. Drame de moeurs réalisé par Jean Renoir, avec Michel Simon, Janie Marèze et Georges Flament. Un petit employé, mal marié et pensionné, est l'amant d'une prostituée qui l'exploite (Fr 31).

JEUDI

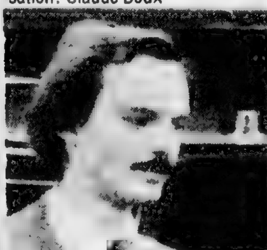
5 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Les Confitures Cybèle
9:30 ANIMAGERIE
Le Touchan (4e de 5).
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. Inv.: Jean-Claude Poitras qui nous entretiendra de la mode.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
Dir. mus.: Marcel Rousseau. Réal.: Lucien Létourneau.
13:30 EMISSION SCOLAIRE
Guitare: Un film Québécois d'une durée de 75 min. destiné aux élèves des 5e de 6e années.
15:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
Cinéma en famille.
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST
"À bord du transcontinental" Embarquez à Edmonton puis laissez-vous éblouir par le cadre majestueux des Rocheuses, par les sommets enneigés au pied desquels se nichent de vertes vallées. Confortablement installés, laissez un ingénieur et un conducteur vous raconter leur vie et leur travail dans le train.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin
20:00 LES GRANDES FILMS
Le Baron Rouge (Von Richthofen and Brown). Drame de guerre réalisé par Roger Corman, avec John Phillip Law, Don Stroud et Barry Primus.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron, Réal.: André Morin Inv.: Louis-Paul Allard, Claire Pimparé, Paul Buissonneau et Jacqueline Lemay.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Banacek: Souffler n'est pas jouer (A Million the Hard Way) Drame réalisé par Bernard L. Kowalski, avec George Peppard, Margot Kidder et Don Porter. Dans un casino de Las Vegas, les touristes aiment se faire photographier auprès d'une capsule transparente contenant un million en billets. Ce trésor disparaît comme par enchantement au moment où, près de là, une machine à sous fait gagner le gros lot à un joueur chanceux (USA).

VENDREDI

6 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Les risque auxquels l'individu s'expose consciemment.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
Dessins animés réalisés par Albert Barillé. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours. Pierre le Grand et son époque.
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
Dir. mus.: Yvan Landry. Réal.: Marcel Brisson.
13:30 FEMME D'AUJOUD'HUI
Les femmes et le sport. Inv.: Nicole McDuff, entraîneur de gymnastique. Le patin sur le canal Rideau. L'accessibilité des femmes aux promotions dans la fonction publique fédérale Anim.: Elizabeht Richard Réal.: Line Robinson, Ottawa.
14:30 CINÉMA
Le Chant de la forêt (Cry of the Wild). Documentaire réalisé par Bill Mason, Depuis plusieurs années, Bill Mason étudie les moeurs du loup et parcourt les territoires du Grand Nord pour en observer les manifestations. Le film s'attache surtout à illustrer une expérience faire par ce naturaliste. Il a réuni quelques loups dans un terrain vague mais enclos et a été à même d'observer à loisir la vie d'une meute et la structure hiérarchique qui s'y établit (Can. 73).
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Oncle Étienne (Jacques Piperni) raconte à Ariane (Katherine Boulais) et Antonin (Renaud Boisjoly) les grandes histoires de la mythologie grecque. Ils sont, par magie, transportés sur les lieux mêmes de l'action. Textes: Marie-Andrée Warnant-Côté. Réal.: Michel Gréco
17:00 HISTOIRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Une émission d'affaires publiques Animée par Frédéric Nicoloff Réalisation: Claude Boux



19:30 À CONTREPOIDS:
L'émission vous parviendra d'Edmonton Animateur: Normand Bélanger.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Manuel (3e de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Moi,. Claude, empereur (2e de 13). Drame réalsié par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Frances White, Sian Phillips et George Baker.



21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINEMA
Il était une fois à Hollywood (That's Entertainment). Film de montage réalisé par Jack Haley, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Metro-Goldwyn-Mayer.



00:55 CINE-NUIT
La Montre témoin (Last Salute to the Commodore). Policier réalisé par Patrick McGoohan, avec Peter Falk, Robert Vaughn et Diane Baker. Le propriétaire d'un chantier naval est sur le point de liquider son commerce. On retrouve toutefois son cadavre non loin du yacht sur lequel il naviguait en solitaire (USA).

Saint-Léon

Un nouveau comité de parents

L'assemblée générale des parents à la salle de l'école a eu lieu le 21 janvier.

Après une prière de notre curé, M. Louis Laurencelle, et un mot de bienvenue du président Roland Talbot, Henri Bouvier nous présenta l'invité pour la soirée, M. Ronald Duhamel, sous-ministre adjoint et responsable du Bureau de l'éducation française. Il se disait être heureux de venir dans cette région car deux de ses ancêtres étaient originaires d'ici. C'est un peu venir chez soi!

M. Duhamel nous exposa le système d'éducation française tel qu'il est au Manitoba en le comparant avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Au niveau élémentaire c'est très satisfaisant, selon lui. Il est confiant que l'amélioration au secondaire et postsecondaire doit se faire et il nous transmit son encouragement.

Nous savions fort bien qu'une personne peut s'améliorer dans l'usage de sa langue maternelle si elle le veut bien. Mais le récit de son expérience personnelle nous l'a confirmé. Il faut y travailler fort jour après jour, sans lâcher!

La deuxième partie de l'assemblée comprenait les rapports annuel et financier du comité et les élections de nouveaux membres pour une période de deux ans. Le comité de parents se compose maintenant des membres suivants: Roland Talbot, Robert Grenier, Lucille Rondeau, Marie C. Labossière, Diane Labossière, Paul Grenier et Bonnie Rondeau.

Réussite des C deC

L'équipe de hockey des Chevaliers de Colomb peut être fière de ses exploits. Des sept parties jouées jusqu'à présent, six ont été gagnées. Bravo à tous les joueurs, à l'entraineur Gilbert Comte, et au gérant Donald Rondeau. Bon succès dans les prochaines joutes!

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Festival de poésie et d'art dramatique de la division La Montagne les 10, 11 et 12 février au Centre récréatif de Saint-Léon. Invitation à tous de la région de venir encourager nos étudiants

Soirée d'amateurs (genre vin et fromage) le 15 février à 20h. Musique, chants, saynètes. Venez applaudir nos talents locaux.

Précieux-Sang

Petites nouvelles

Le 18 janvier passé, M. Auguste Thorimbert et M. Philippe Lessard ont été élus comme syndics.

L'assemblée générale du Centre communautaire Précieux-Sang eut lieu le 21 janvier passé. Le nouveau conseil est composé de M. Wilfred Morin, président, M. Mathias Gagnon, sécrétaire-trésorier, M. Léo Beaupré, comité maintien, assisté de M. Jean Lafrenière, M. Denis Normandeau, comité social, assisté de M. Léo Sarassin, M. Gaston Boulanger représentant au Conseil paroissial et M. Daniel Nolin, comité bingo.

Excursion à Jasper

Les Louveteaux viennent de commencer leurs activités pour l'année. Le chef, M. Roger Dupas, est assisté par Marcel Dupas et Louis Gagné. La meute, qui consiste en une dizaine de garçons, encourage d'autres garçons à s'y joindre. Les Jeannettes et les Castors encouragent aussi une participation des jeunes afin d'assurer un mouvement Scout et Guide de l'an prochain dans la paroisse.

Une vingtaine d'élèves de l'école se sont rendus à Jasper pour une excursion de ski alpin du 24 janvier au 1er février. Trois professeurs, M. André Mahé, Mlle Diane L'Heureux et M. Hubert Chaput ont accompagné le groupe.

Lucille DAUDET

Otterburne

Le premier Bonspiel des femmes

Le Bonspiel des femmes d'Otterburne, organisé par la Ligue des femmes de curling, s'est terminé la semaine du 25 janvier 1981. Il a été un grand succès. C'était la première année que les femmes organisaient ce genre de Bonspiel et elles sont très satisfaites de la participation.



Gagnantes de la première partie: Mona Péloquin, Roberta Carrière, Catherine Robertson, Anita Gagné.

Samedi, le 24 janvier, elles ont servi un souper qui fut suivi d'une danse. Soulignons que plusieurs commençants ont offert de nombreux prix d'entrée. Le remise des prix aux gagnantes avait lieu dimanche soir. Nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué à faire un succès de cette activité. La température douce n'a pas empêché les vingt équipes de participer à une semaine de plaisir.



Gagnantes de la deuxième partie: Yvette Gagnon, Denise Lafrenière, Monique Gauthier, May Gauthier.



Gagnantes de la troisième partie: Pauline Roy, Annette Morrisette, Aline Audette, Ricki Bastiaanssen.

Carnaval assuré

Grâce à la dernière chute de neige, nous sommes assurés qu'un poker-derby aura lieu à l'occasion du carnaval d'Otterburne. L'inscription aura lieu de 12h à 13h le 8 février à la salle de curling. Le parcours sera d'environ 25 milles et 40% de l'inscription sera remise en prix aux gagnants. Les profits de cette activité, comme toutes les autres activités du carnaval, iront à la paroisse.

Arthur POIRIER

Deux conférences intéressantes au CUSB

Le Collège universitaire de Saint-Boniface invite les personnes intéressées à la question littéraire et au bilinguisme à deux conférences. L'une par Marie-José Thériault, qui est écrivain et directrice littéraire et de production aux éditions Hurtubise; l'autre sera donné par Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique à l'Université Laval et directeur du Centre international de recherche sur le bilinguisme. La première conférence commencera à 19h00, la deuxième à 20h30. Les deux se tiendront dans la salle 2127



Saint-Jean-Baptiste

Du côté des activités sportives

On ne sait plus si on a de l'hiver ou non. À part le bonspiel des dames, le temps doux a arrêté, au moins temporairement, toutes les activités au centre récréatif, i.e. curling, hockey et patinage pur et simple.

En attendant de voir s'il y a des suites à la tempête et à la neige du 25 janvier, voici quelques nouvelles sur les activités d'hiver. D'abord une assemblée spéciale du Comité des parcs et récréation, le 13 janvier, a voté à l'unanimité le transfert des propriétés du Comité à la Municipalité rurale de Montcalm. Cette décision de la part d'une soixantaine de contribuables permettra à la Municipalité de continuer à prélever légalement des impôts pour le maintien du parc et du Centre récréatif à Saint-Jean-Baptiste.

"Patin-thon" à $2,050.00

Entretemps, les activités destinées à augmenter les fonds en vue de la reconstruction des salles d'attente de la patinoire et du curling continuent. Un "patin-thon" fin-décembre a attiré quelque 75 patineurs qui ont ramassé $2,050.00. Le 18 janvier, malgré le peu de neige, un derby de ski de fond, suivi d'un tournoi de "cribbage" à la salle paroissiale, a rapporté un autre $550.00. Continuons à bien travailler vers le but!

Au hockey, nos "Ti-Vieux" sont actuellement deuxième dans leur ligue, derrière Lorette, avec six victoires, une défaite et une partie nulle. Pendant ce temps, nos jeunes ont des succès variés: ceux de 16 ans ou moins ont balayé l'opposition avec sept victoires sans défaite, tandis que les 12 ans ou moins ont une fiche contraire, 0-7: attention à l'opposition! les jeunes s'améliorent constamment et vont causer des surprises avant la fin de la saison.

Un trophée de gagné

La température très douce a sérieusement endommagé la surface des 4 glaces au Club de curling de Saint-Jean-Baptiste et a forcé l'annulation du Bonspiel féminin prévu pour les 16-18 janvier.

Entretemps, l'équipe locale formée de Jim Dewart, Paul Daneault, Ronald Perron et Robert Lafond continue de dominer le curling de la région en gagnant, le 18 janvier, le bonspiel d'Altona. En effet, notre équipe championne de la zone 1 n'a pas eu à terminer les 10 bouts réglementaires une seule fois en six matchs, y compris la partie finale où l'équipe de Herb Dick de Winkler a concédé la victoire après huit bouts.

Nos hommes ont gagné le trophée "Grand Challenge" et de beaux prix dans ce 24ème tournoi annuel à Altona. Bravo et bonne chance lors du bonspiel de la "Manitoba Curling Association", le plus gros du monde, qui se déroule actuellement à Winnipeg.

Florent BEAUDETTE

Calendrier

5 - 8 février Bonspiel des hommes - appelez Guy Fillion au No 758-3340 ou Denis Dupuis au No 758-3834 - entrée $60.00 par équipe

15 février - Bonspiel mixte des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm - appelez Guy Fillion au No 758-3340

19 - 22 février - Bonspiel mixte de Saint-Jean-Baptiste - appelez Guy Fillion ou Denis Dupuis (voir numéros plus haut)

Saint-Joseph

La 44e assemblée de la Caisse Populaire

Lors de la réunion régulière du mois de janvier de la municipalité de Montcalm, une résolution a été adoptée autorisant le conseiller Marcel Fillion à entrer en contact avec la société "Agri Water" afin de voir quelles sont les possibilités offertes pour que le village de Saint-Joseph puisse se doter d'un système d'aqueducs.

Le Club des Coeurs Vaillants se réunit chaque mardi après-midi, à 14 heures, dans la cuisinette de la salle paroissiale. Les rencontres permettent aux membres de se récréer ensemble, tout en jouant une bonne partie de cartes. Au plaisir de vous voir nombreux!

La 44ème assemblée annuelle la Caisse populaire de Saint-Joseph aura lieu à la salle paroissiale, le jeudi 29 janvier.

La réunion débutera à 20h: deux prix d'entrée seront tirés durant la soirée et un goûter sera servi.

Danses carrées

Depuis quelques temps déjà nos amateurs de danses carrés se rencontrent à toutes les deux semaines à la salle St Martin de St Joseph. Venez vous amuser si le coeur vous en dit le samedi 7 février à compter de 20h00.

Marie SARRASIN

Saint-Lazare

Calendrier

Les Chevaliers de Colomb auront leur prochaine réunion le jeudi 5 février à 20h30, et leur soirée sociale annuelle aura lieu le vendredi 13 février et débutera par une rencontre à 18h30, suivie du banquet servi par notre cuistot et se terminera par une soirée dansante. Tous les Chevaliers sont invités à cette soirée.

Les prochaines parties de hockey des OUTLAWS auront lieu aux dates suivantes:

Le 30 janvier ils rencontreront Miniota à McAuley, le dimanche 1er février, ils recevront la visite des Flyers d'Angusville à 14h30 et le 4 février, ce sera l'équipe de Foxwarren qui viendra rencontrer nos OUTLAWS.

Armand GUÉNETTE

Saint-Malo

Ça bouge à l'aréna: un tour d'horizon des équipes

Décembre 1980 n'a pas favorisé les patineurs, mais depuis que la glace est disponible, un grand nombre d'adultes et de jeunes en profitent. La patinoire est à la disposition des élèves de l'école aux heures de culture physique, des jeunes filles qui suivent des cours de patin de fantaisie, des familles, pour le patinage libre et des équipe des hockey mineur, commercial (La Lige de Tôle) et senior (l'équipe des "Warriors" de la ligue Hanover-Taché).

Tous les mercredis soirs, les filles profitent des cours de patinage de fantaisie. Les débutantes sont entrainées par les aînées qui ont déjà leur bouton de mérite, c'est-à-dire qu'elles ont passé des examens et sont qualifiées pour donner des leçons. Les plus avancées travaillent avec un professeur de l'extérieur.

Les élèves préparent un spectacle sur glace pour le 27 février, entre 19 et 21 heures. Ce spectacle se réalisera grâce à l'appui et à l'aide que tous les parents apporteront à la responsable des cours, Hélène Lafantaisie.

Le hockey mineur

Les jeunes joueurs de 5, 6 et 7 ans s'appellent les **Atômes**. Ils apprennent à patiner et graduellement se préparent à jouer au hockey. Ils ont deux sessions d'entraînement par semaine. Ils sont encouragés à participer régulièrement et sont récompensés pour leurs efforts à la fin de la saison.

Les **"Tom Thumbs"**, joueurs de 8 à 10 ans, ainsi que quelques plus jeunes, participent, en moyenne, à deux parties par semaine, ainsi qu'à deux périodes d'entraînement. Ils jouent quelques parties hors-concours durant la saison et font bonne figure dans la ligue Richot, puisqu'ils sont présentement en première place.

Chez les **"Pee Wees"**, les 10 à 12 ans, on remarque plusieurs "scoreurs" sérieux, sans doute appuyés par des coéquipiers qui font un beau jeu de passes. À l'entraînement comme au jeu, tous font des progrès.

Les **"Bantams"**, qui sont à court de joueurs cette année, se débrouillent pour améliorer leur jeu. Tenez bon, les gars, dans votre rencontre avec l'équipe de Saint-Adolphe, le dimanche 1er février. Les 13 et 15 février, les "Bantams" participeront à un tournoi à Sprague.

Les **"Midgets"**, eux, ont trop de joueurs, alors il faut partager le temps sur glace pour laisser à chacun sa chance. L'équipe s'entraîne régulièrement et a confiance de faire bonne figure à la fin de la saison.

Avec le surplus de joueurs chez les "Midgets", les responsables espèrent former une équipe de **Juvéniles**, étape importante à franchir avant d'accéder aux juniors et aux seniors.

Les entraîneurs sont d'accord qu'il y a de la place pour de l'amélioration, mais que le progrès se voit depuis le début de la saison, qui date d'à peine un mois. L'important n'est pas de toujours gagner, mais d'apprendre à bien jouer.

La ligue de "Tôle"

La Ligue de Tôle a été formée pour donner la chance aux 15 à 45 ans de jouer au hockey et aussi pour utiliser l'aréna au maximum. Huit équipes: les Alouettes, "Bull-Frogs", "Fat Cats", Habitants, Pirates et "Rats" de Saint-Malo, ainsi que les "Goats" et "Ravens" de Tolstoi, se livrent une lutte acharnée, digne de la Nationale.

Tableau d'affichage:

	PG	PP	PE	PTS
Habitants	7	0	0	14
Goats	5	1	0	10
Rats	4	1	0	8
Alouettes	3	4	0	6
Bull-Frogs	3	4	0	6
Pirates	2	4	0	4
Cats	1	5	1	3
Ravens	0	6	1	1

Les meilleurs compteurs:

	B	P	PTS
Christian La Roche	24	13	37
Lucien Picton	12	18	30
Richard Picton	12	11	23
Wes Gushuliak	11	10	21
Gérard Preteau	9	12	21
Michel Bertrand	8	11	19
Marcel Ruest	12	6	18
Jean Maynard	6	12	18
Yvon Malo	13	4	17
Gilbert Gobeil	12	5	17

Calendrier

Au centre d'achat Saint-Vital: le jeudi 29 janvier, à 13h, les Gais Lutins; et le samedi 31 janvier, à 13h30, le groupe La Roche.

Au club Noret de Saint-Malo, le vendredi 30 janvier de 6h à 9h30 du matin, diffusion de "Premier quart" de CKSB et déjeuner aux crêpes. (On aurait entendu dire que les Chevaliers ont demandé la collaboration de quelques dames. Nos cordons bleus masculins seraient-ils en train de perdre confiance dans leurs talents culinaires)?

Allons-y voir et goûter!

Carmen LA ROCHE

Vie sociale

Naissances

Marc et Luc **Fortier**, fils de Paul Fortier et Penny Gilbert, du Précieux-Sang le 1er octobre 1980, baptisés le 18 janvier. Les parrains et marraines: pour Marc, Vincent et Ellen Halford; pour Luc, Peter et Maureen Halford.

De M. et Mme Luc **Lanouette**, de Richer une fille, le 25 janvier.

De M. et Mme Maurice **Ouellet**, de Richer, un garçon, le 20 janvier.

Marc Albert **Perreault**, fils de Marc Perreault et Elaine Bernardin du Précieux-Sang, le 9 novembre 1980, baptisé le 18 janvier. Le parrain et la marraine sont Gérald et Diane Sénégal.

Gérard Marcel (6 livres, 5 onces) et Patrick René **Tétrault** (6 livres, 3 onces), fils de Louis et Irène de La Broquerie, le 20 janvier, permiers jumeaux de l'année à l'hôpital de Saint-Boniface. Les parrais et marraines seront: pour Gérard, Marcel et Jocelyne Bonneville; pour Patrick, Raymond Bonneville et Ginette Tétrault.

Mariages

Roger **Allec** et Eliette **Gaultier**, à la paroisse Holy Rosary de Winnipeg, le 14 février.

Décès

Delphine **Bellerive**, 93 ans, autrefois de Saint-Boniface, le 18 janvier.

Agnès **Lemoine**, du Précieux-Sang, le 13 janvier.

Aimé **Lizzé** (o.m.i.), le 12 janvier à Kenora.

Sainte-Agathe

Un nouveau centre de lecture

"Maison du Hibou", c'est le nom donné au nouveau centre de lecture à l'école. Le décor de ce centre est remarquable, en ce qu'il diffère de celui d'une salle de classe régulière. On a cherché à lui donner un cachet beaucoup plus chaleureux et familial en y installant un tapis et des coussins, rendus possible grâce à une contribution des parents.

Les étudiants sont encouragés à s'asseoir par terre pour faire la lecture des livres et des revues qui s'y trouvent. Bien que le but principal de ce centre soit de promouvoir la lecture, il convient parfaitement pour de nombreuses activités d'apprentissage, soit par l'entremise de jeux et de projets, soit par l'audio-visuel.

"La Maison du Hibou" c'est, en quelque sorte, la première étape d'un projet que se sont donnés les professeurs pour se sensibiliser d'avantage au rôle très important de la bibliothèque scolaire dans l'enseignement et, pour inciter les étudiants à une meilleurs utilisation de la bibliothèque.



"La Maison du Hibou", à l'école de Sainte-Agathe, devrait devenir un endroit de prédilection pour les jeunes.

Le 2e tournoi annuel de hockey

Le tournoi a eu lieu les 16-17-18 janvier et a été organisé par les membres de l'aréna de Sainte-Agathe.

Lors de notre tournoi de hockey, les spectateurs ont eu l'occasion de voir de très bonnes parties de hockey. Entre autres, les parties de finale du côté A & B nous présentaient des spectacles excitants.

Dans la partie finale de la première compétition les joueurs de l'équipe de Gilbert Verrier affrontaient l'équipe des Knights de Sainte-Agathe. Gilbert Verrier et ses gars de Saint-Boniface remportèrent la victoire par le compte de 2 à 1.

Dans la 2e compétition deux équipes de la ville s'affrontaient. Les "Druides" de Saint-Boniface ont subi la défaite contre les "Realtors" de Winnipeg sur la marque de 4 à 3 en temps supplémentaire.

Le pointage seulement nous indique que les équipes en finale méritent d'être là.

Le tournoi aura lieu encore l'année prochaine. Ceux d'entre vous qui veulent participer à un tournoi excitant, préparez-vous pour l'année prochaine.

Nouvelles de l'école élémentaire

Mme Elise Ayotte, de Saint-Jean-Baptiste, occupe un nouveau poste d'auxiliaire à l'enseignement (mi-temps) pour la maternelle et la première année. Son travail consiste à travailler avec les jeunes étudiants anglophones inscrits dans le programme de français.

- Niveaux 8e et 9e: période d'examens du 28 au 30 janvier.
- Bulletin scolaire: 5-6 février.
- Tournoi de curling: pour les étudiants de 6e - 9e années, le 6 février prochain.
- Cours de français langue seconde: débute le mercredi 21 janvier à l'école de Sainte-Agathe. Le professeur est M. Claude Nicolas. Ce cours a été rendu possible grâce à une subvention reçue du Collège universitaire de Saint-Boniface.
- Concours d'élocution: les étudiants se préparent pour participer à un concours d'élocution au niveau provincial. La première étape de ce concours de déroulera à Saint-Pierre-Jolys, le 11 mars,
- Les élèves et professeurs étaient heureux d'apprendre la naissance de Roger, fils de Marc & Huguette Phaneuf. Mme Phaneuf était professeur des 6e et 7e années.

Souper pour le Chalet

Vendredi le 16 janvier un souper au Chalet fut servi par Ron Gérardin pour les résidants du Chalet. Le comité est formé de Richard Dorge, Suzanne Gagnon, Joseph Lécuyer et Alice Alarie. Ceux-ci étaient accompagnés de leur époux et épouses. Étaient aussi présents M. le curé, M. et Mme Albert Bérard, cette dernière étant concierge, Mme Elaine Huberdeau comme infirmière, et Mme Rose-Marie Brémault comme ménagère.

Le tout se termina par une partie de cartes et de petits prix furent attribués aux plus chanceux.

Irène LEMOINE
Rachelle LEMOINE

Calendrier

- *Rallye du motoneige le 31 janvier organisé par le Club Sno-Goers*
- *Déjeuner - communion - le 15 février, organisé par les Chevaliers de Colomb. Invité spécial: Mgr Antoine Hacault*
- *Curling annuel sur la rivière Rouge du 26 au 28 février.*

Somerset

Succès du tournoi de hockey

Au cours de la fin de semaine du 16 au 18 janvier s'affrontaient à l'aréna de Somerset six excellentes équipes "midget" du Manitoba et de la Saskatchewan. Il s'agissait de Brandon Midget Tier II, Dauphin, Pineview Saints, Somerset, Pilot Mound et Collège Mathieu de Gravelbourg.

Les huit premières parties décidèrent des équipes qui participeraient aux championnat. Soit Brandon et Pineview. L'équipe de Brandon fut déclarée gagnante. Et le trophée de consolation alla à l'équipe de Pilot-Mound-Miami. Ce fut une belle fin de semaine pour les gens de Somerset et des villages avoisinants qui aiment le hockey.

Les familles de Somerset hébergèrent les joueurs de Brandon, Pineview, Dauphin et Gravelbourg. Pour plusieurs d'entre eux ce fut une expérience d'autant plus plaisante puisque ce fut l'occasion de revoir des amis rencontrés l'an dernier. Ces jeunes ne manquèrent par de nous laisser savoir combien ils ont apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été offert dans nos foyers de Somerset.

Si ce tournoi fut encore un succès, c'est bien grâce au bel esprit de coopération des Chevaliers de Colomb et de tous leurs amis de Somerset.

Si votre équipe de "Midgets" était intéressée à participer l'an prochain, vous n'avez qu'à contacter le coordonnateur du tournoi: Léo J. Delaquis au No 744-2466 ou 744-2830.



M. Roland Landry, grand Chevalier du conseil Langevin présente le trophée à un représentant de l'équipe de Brandon.

Le carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver aura lieu les 13, 14 et 15 février. Les nombreuses activités à cette occasion commémoreront le centenaire du village et rendont hommage aux vaillants fondateurs de Somerset.

Les candidats au rôle de roi ou reine du carnival et leurs commanditaires sont: Marina Labossière, les Filles d'Isabelle; Gary Labossière, le club 4H; Claudette Van-Deynze, les Chevaliers de Colomb; Alice Labossière, le club de hockey des Flyers.

Le carnaval est organisé par le Comité des loisirs qui se compose de Maurice Lachance, président; Georges Ronceray, vice-président; Jocelyn Labossière, secrétaire; Robert Lussier, trésorier; docteur Fernand Letain, Henri Pittet, Gilbert Lafrenière et Rémi DePape, conseillers.

Calendrier

En collaboration avec le Comité culturel, l'Alliance chorale Manitoba organisera des activités à Somerset les samedi et dimanche 14 et 15 mars prochain. Les détails seront publiés bientôt.

Le Comité culturel a invité Robert Campeau, prêtre de Saint-Boniface à animer une série de sessions PRH (personnalité et relations humaines) pour les adultes de Somerset et des villages avoisinants. Les intéressés sont priés de téléphoner aussitôt que possible à Odile Ostrowski, au No 744-2310

Notes historiques sur le village

Il y a environ un an, Mme Jeannette Rheault, maîtresse de poste à Somerset depuis 1959, reçut un document officiel du ministère des Postes de Winnipeg attestant que le premier bureau de poste de Somerset ouvrait ses portes le 1er juin 1881 et que le premier maître de poste fut A.D. Burdick.

C'est sur la ferme de Charles Clark, deuxième maître de poste, que se passait cet événement historique. Le bureau de poste actuel est situé sur ce même terrain. L'an dernier la famille Clark célébrait le centenaire de la ferme familiale où habite présentement la famille de Harold Clark, petit-fils de Charles.

D'après les notes historiques de Mme Vi Foster-Catte, les Clark, Foster, Rutherford et Acheson furent les premiers colons de Somerset et arrivèrent vers 1872, de Somerset en Angleterre, d'où le nom du village. Les colons canadiens-français s'installèrent à Somerset vers 1887-1889. La première messe fut célébrée le 24 septembre 1890 par l'abbé Théobald Bitsche, originaire de Strasbourg, Alsace, qui était curé de la paroisse de Saint-Léon. Ces faits sont mentionnées dans "La Montagne Pembina au temps des colons", par Marie Anna Roy.

Comité du centenaire

Le comité du centenaire se compose de Léo J. Delaquis, président; Jeannette Rheault, vice-présidente; Margaret Lussier, secrétaire-trésorière; Richard Sierens, Lorraine Girouard et le docteur Georges Mabon.

De nombreuses activités sont projetées en cette année historique. mentionnons en particulier les dates des 3, 4 et 5 juillet, alors que les célébrations atteindront leur apogée et que la population espèrera accueillir un grand nombre d'anciens résidants de la région.

L'an dernier le comité du centenaire lançait un concours afin de trouver un symbole approprié qui figurerait sur tous les souvenirs, la correspondance, etc..., se rapportant au centenaire. Le gagnant fut M. Thomas Rheault, petit-fils de pionniers, qui explique son dessin ainsi: l'étoile accompagnée du numéro 1 est le signe biologique de nouvelles contrées; la croix, emblème du christianisme; le nom Somerset superposant le numéro 100, Somerset progressant sans cesse.

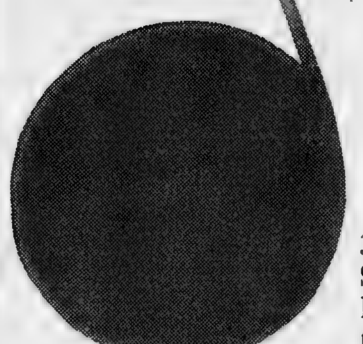
Livre de cuisine du centenaire

La compilation des nombreuses recettes fournies par nos cordons bleus est terminée. Les dames responsables de ce travail énorme étaient: Emma Nadeau, Anita Poiron, Evelyne Lafrenière et Arlene Lussier. Des jeunes de l'école secondaire s'occuperont maintenant de dactylographier ces recettes et on espère que le livre de cuisine paraîtra au printemps.

Festival de fanfares

La fanfare communautaire de Somerset, composée d'une quarantaine de jeunes et adultes, la fanfare junior et un quatuor ont participé au festival de fanfares tenu à Pilot Mound les 22 et 23 janvier. Trois jeunes, Conrad Ostrowski et Brian Letain, au saxophone, et Brad Letain à la trompette, ont exécuté des solos. Les accompagnateurs au piano étaient Marie Hacault, de Mariapolis, et Conrad Ostrowski. Tous ont bien profité des remarques du juge, Robert Schonberger, de Winnipeg. M. Ed Manteufeld, qui vient chaque semaine de Winnipeg pour donner des leçons de musique, dirigeait les deux fanfares.

Odile OSTROWSKI



Alliance Chorale Manitoba

"LE MÉLOMANE"

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
tél.: 233-7423

Janvier 1981 **Bulletin No 3**

1981 - En effet, nous sommes bien dans la nouvelle année! Et pour bien commencer, nous vous présentons les membres du Conseil d'administration de l'ACM comme suit:

M. Oril Tétreault, président
M. Emile Hacault, 1er vice-président
M. Napoléon Langelier, 2e vice-président
M. Camille Légaré, secrétaire
M. Paul Fournier, trésorier par intérim
Conseillers: **M. Gilbert Boissonneault**
Mme Diane Ellison
M. Alphonse Fournier
M. Ludger Jubinville
Mme Jocelyne Laurencelle
Rep. jeunes: **M. Guy Michaud**

Le Conseil d'administration au plan national - Alliance chorale canadienne - est constitué d'un exécutif et des présidents (ou son délégué) de chaque fédération provinciale: Alliance chorale Alberta, Alliance chorale Manitoba, Alliance chorale Ontario, Alliance chorale Québec, Alliance chorale Nouvelle-Écosse et Alliance chorale Nouveau-Brunswick.

Le Conseil d'administration international est constitué des présidents de chaque pays membre d'À Coeur Joie: la France, le Maroc, la Belgique, la Suisse, le Canada et l'Angleterre. D'autres pays francophones peuvent en faire partie à l'occasion, mais seulement à titre d'observateur.

Commission musicale de l'ACM - Ce comité, comprenant les chefs de choeur des chorales membres et de musiciens, à élu son exécutif le 16 novembre dernier.

Il s'agit de : M. Guy Boulianne, président (directeur de la chorale Les Blés au Vent), M. Gérard (Ziz) Jean, secrétaire (musicien), Sr Jeannine Vermette (directeur des chorales du Précieux-Sang et de la cathédrale - Schola Cantorum), Mme Carmel Dubé (professeur de musique - école Howden) et M. Normand Touchette (accompagnateur).

COMPTOIR ET CENTRE DE DOCUMENTATION MUSICALE

Approvisionne les chorales et choristes en partitions. On consulte la partition à travers le centre, on décide de la commander grâce au service des partitions et recueils qu'est le comptoir musical.

PROFITEZ EN!

L'ACM occupe maintenant un nouveau bureau - à l'entrée du CCFM, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7 (téléphone: 233-7423). Le bureau est maintenant ouvert 5 jours par semaine (lundi au vendredi) de 10h30 à 16h30.

LA VIE CHORALE

1. **Déjeuner-chantant à Somerset -**
les 14 et 15 mars, 1981

Dans le cadre du centenaire de Somerset, le Comité culturel de Somerset, en collaboration avec l'ACM organise un déjeuner-chantant.

Au programme:

samedi soir - atelier (chants liturgiques)
- Concert (chorale invitée - de Saint-Norbert,dir. Jacques Savoy)

dimanche - Messe
- Déjeuner
- Ateliers (adultes et jeunes) chants communs

Autres détails à venir...

2. **Le Festival des Chorales de l'ACM -**
le samedi 11 avril 1981

Déjà 12 chorales jeunes et 7 chorales adultes inscrites au Festival...

Détails à suivre...

L'ACM est subventionnée par le Secrétariat d'État et le Ministère des affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba.

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Sainte-Anne-des-Chênes

Alice Langill, organiste depuis 38 ans

"Elle a gagné ses épaulettes..." Voilà ce que chantait la chorale de Sainte-Anne pour Mme Alice Langill lors de leur souper au Centre culturel le 17 janvier.

Et quoi de plus vrai à dire d'une petite femme qui, depuis déjà 38 ans, vient fidèlement à l'église jouer de l'orgue aux messes dominicales, le samedi soir comme le dimanche matin, à tous les enterrements, les mariages et autres cérémonies spéciales, ne s'absentant que trois semaines chaque année.

Femme énergique, révélant un sens de l'humour engageant, Mme Langill, née Bernier, et son époux, Steve, sont originaires de Sainte-Anne et y ont toujours vécu.

En 1943, lorsque Alice avait 25 ans, on lui demanda d'accepter le poste d'organiste à l'église. Puisque la jeune femme n'avait pas fait de musique depuis l'âge de seize ans et n'avait d'ailleurs étudié le piano que quatre ans auparavant, elle hésita beaucoup avant de consentir.

Toutefois, avant longtemps, elle se retrouva assise à l'orgue, réapprenant d'elle-même ce qu'elle avait oublié tout en s'adoptant aux exigences de son rôle.

Un incident comique dont elle se souvient a eu lieu, il y a environ trente ans. La chorale des Enfants de Marie chantait parfois à la messe du dimanche à 7h30. Un tel matin, malgré leur répétition, les jeunes femmes commencèrent à fausser la note et à se tromper au point où elles eurent le fou de rire, ce qui entraîna Alice à faire de même. À la fin de la messe, avant que les gens puissent se tourner pour sortir, tous les membres de la chorale qui était au jubé, allèrent se cacher derrière l'orgue ne laissant que la pauvre Alice assise toute seule prise à jouer pour la sortie.

L'orgue à tuyaux en question était un Casavant 1923 qui sert encore très bien et les paroissiens de Sainte-Anne peuvent être fiers. De telles orgues sont rares de nos jours.

Et qu'est-ce qui a, d'après Mme Langill, le plus changé depuis les premières années? C'est le chant et la liturgie, bien sûr. Les foules, ah ça, il y en a toujours à certaines occasions mais ça ne l'a jamais dérangé. Elle explique: "Il faut se dire je suis là pour ça..."

Michelle FREYNET-ARBEZ



Mme Alice Langill, qui vient d'être honorée pour son dévouement de 38 ans à l'orgue de l'église de Sainte-Anne-des-Chênes.

Le bazar de la 5e année

Il y aura quelque chose pour tout le monde au bazar organisé par la classe de la 5e année française de l'école Sainte-Anne, le mercredi matin 4 février. Les fonds perçus de cette entreprise iront aux enfants pauvres du Tiers-Monde.

Cette activité, répétée chaque année par les élèves de soeur Thérèse Cloutier, est toujours anticipée avec plaisir par ces premiers et fournit l'occasion d'apprendre aux jeunes à partager, à penser aux autres, et sur un plan plus concret, à accueillir les gens lorsqu'ils viennent les encourager.

Puisque ce bazar annuel devient de plus en plus populaire, on conseille aux intéressés d'arriver assez tôt dans la matinée.

Calendrier

Les 5, 6 7, et 8 février - Le Bonspiel des hommes à Sainte-Anne. (Le maximum de 40 équipes est déjà atteint).

- Le 7 février: Compétitions de la région - est en patinage artistique à l'aréna de Sainte-Anne.

- Les 20, 21 et 22 février - Le Bonspiel des femmes. (Il y aura un maximum de 32 équipes et on accepte encore des participantes).

- Tous les mercredis soirs à 20h - réunion des "Dawson Trail AA's" au bureau du village.

- Le 22 février : Thé rencontre (avec bazar) des Guides et Jeannettes au gymnase-ouest de l'école de Sainte-Anne dans l'après-midi.

- Le concert des Hypothéqués s'en vient au mois de mars. Il aura lieu au Centre culturel de Sainte-Anne.

Richer

Nouvel exécutif de Pro-vie

Le groupe "Pro-vie Richer Pro-Life" eut sa réunion mensuelle mardi, le 20 janvier. Les responsables tiennent à rendre hommage et à remercier Léonard Gauvin qui quitta la présidence du groupe.

Dorénavant, l'exécutif se composera de Mme Joan Gauvin, présidente, Mme Paulette Pylatiuk, secrétaire et Mme Sheila Lenton, trésorière. Mme Isabelle Dagg s'est jointe au groupe.

Les mois de février et mars seront spécialement réservés au recrutement. Dans ce but, il y aura une grande réunion à Landmark pour tous les groupes de Pro-Vie du Comité de Provencher. Tenez-vous à l'écoute, car nous ne savons pas encore le jour de la réunion.

Au centre du Club des jeunes de coeur le 17 janvier, il y eut veillée dansante. Les frères Dutiaume surent plaire à toute l'assistance par leur musique vibrante.

Le lendemain le 18 janvier, le "cribbage" intéressa jeunes et vieux, Les gagnants furent Noël Laurin et Colette Sabot. Le prix de consolation fut remis à M. et Mme Roger Larocque.

Aimez-vous le "cribbage"? Prochaine partie le dimanche 1er février.

Anniversaire de mariage

M. et Mme Adrien Bruce ont fêté leur 25e anniversaire de mariage, le 24 janvier, avec leur sept enfants: Diane, Juliette, Lorraine, Yvette (Mme Denis Wery), Murray, Thérèse et Denise ainsi que deux petits enfants. La messe fut célébrée à l'église de Richer. Les invités ensuite se sont rendus à la salle Glenlea, Saint-Vital, pour la soirée.

Thérèse CHAPUT

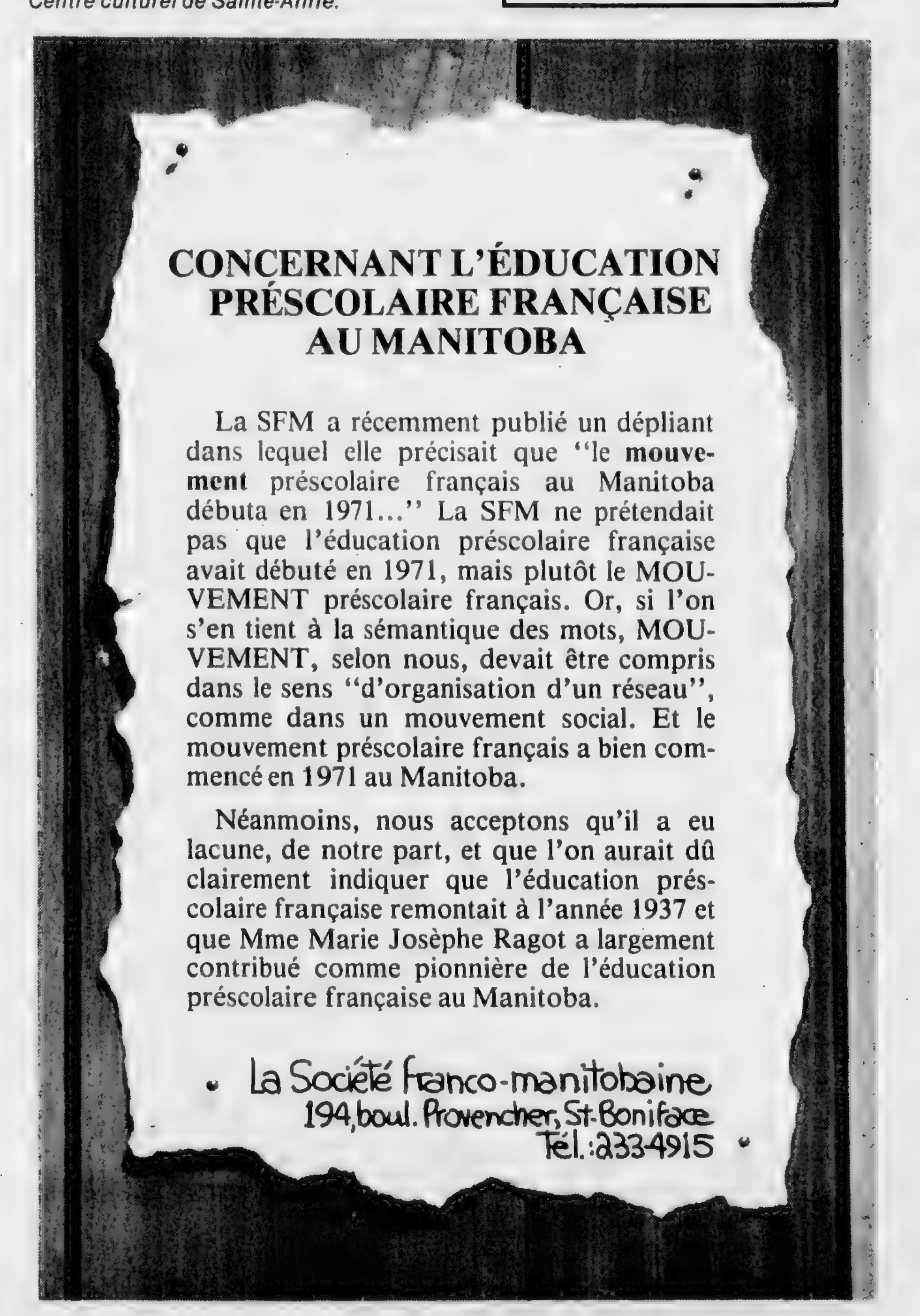
Voici quelques résultats des joutes de hockey

le 7 décembre, 1980
Richer 4 — Ile-des-Chênes 2

le 10 décembre, 1980
Saints-Martyrs 8 — *Richer 6*

le 9 janvier 1981
Ile-des-Chênes 6 — Richer 3

le 20 janvier, 1981
Richer 7 — Goulet 3



CONCERNANT L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE FRANÇAISE AU MANITOBA

La SFM a récemment publié un dépliant dans lequel elle précisait que "le **mouvement** préscolaire français au Manitoba débuta en 1971..." La SFM ne prétendait pas que l'éducation préscolaire française avait débuté en 1971, mais plutôt le MOUVEMENT préscolaire français. Or, si l'on s'en tient à la sémantique des mots, MOUVEMENT, selon nous, devait être compris dans le sens "d'organisation d'un réseau", comme dans un mouvement social. Et le mouvement préscolaire français a bien commencé en 1971 au Manitoba.

Néanmoins, nous acceptons qu'il a eu lacune, de notre part, et que l'on aurait dû clairement indiquer que l'éducation préscolaire française remontait à l'année 1937 et que Mme Marie Josèphe Ragot a largement contribué comme pionnière de l'éducation préscolaire française au Manitoba.

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Saint-Adolphe

Le Carnaval est en bonne marche

Bonjour, les gens de Saint-Adolphe et des environs. Nous voici avec un paquet de nouvelles et d'informations de notre beau village.

Le "Community Club" organise un carnaval - une fin de semaine de plaisir, les 27 et 28 février et 1er mars. Les trois candidates pour la "Reine du carnaval" sont: Angela Normand; commanditée par le magasin général, Michèle Funk; commanditée par les Jaycees; Lorraine Dorge, commanditée par "Village Groceries and Meats".

Ces demoiselles ont des billets à vendre. Celle qui vendra le plus de billets sera couronnée "La Reine" à la soirée dansante, le 28 février à l'hôtel Saint-Adolphe. Bonne chance, les filles. On vous donnera plus de détails au sujet du carnaval, dans les prochaines chroniques.

Ces soirées de "bingo" ont recommencé, organisé par les Jaycees. Les prix sont très alléchants. Le gros lot est de $500.00 à 48 numéros. Chaque partie est de $20.00 à $50.00. Le "carry-on" est de 80% des recettes. L'assistance augmente toutes les semaines, donc venez vous amuser les mardis soirs à 20h00, au sous-sol de l'hôtel.

La chorale de Saint-Adolphe "Les Turlutins" offrira un concert au Centre d' achat de Saint-Vital, lors de la Manifestation culturelle franco-manitobaine. Ce concert aura lieu jeudi le 29 janvier à 19h30. La chorale a aussi entrepris cette année de composer et d'enregistrer la chanson d'accueil des classes françaises et d'immersions du Manitoba en septembre 81. Cette activité est prévue pour le mois de mars 1981.

Les élèves de la 9e année auront une cantine spéciale le 30 janvier à midi. Tous les élèves sont invités. Les recettes de cette cantine seront utilisées pour des activités de classe.

Le groupe de l'école "Glee Club" prépare deux opérettes musicales. Une présentée par un groupe d'élèves des classes de la 1ère à la 3e année; et l'autre par un groupe des classes de la 4e année à la 9e. La boule se met à rouler - les jeunes sont très enthousiasmés - Ça ira bon train!

Nos deux équipes de volley-ball - garçons et filles commencent leurs parties contre les autres écoles présecondaires de la Division Seine. Bonne chance!

Notre curé, l'abbé Edouard Banville, est parti en vacances forcées jusqu'au commencement de mars. Nous lui souhaitons des vacances reposantes, pour ensuite nous revenir en forme. Il sera remplacé, entre temps, par l'abbé Marcel Toupin.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Pour ce qui est du hockey dans la ligue centenaire RCHL, les équipes de Saint-Adolphe se placent ainsi:

	G	E	P	Place
Les Midgets	2	1	7	5e
Les Bantams	6		1	1ère
Pee Wees	4	1	3	2e
Tom Thumbs	1		3	4e

Calendrier

N'oublions par Mini-Alpec le 6 février à la Cathédrale. Venons préparer nos célébrations du Carême et de Pâques.

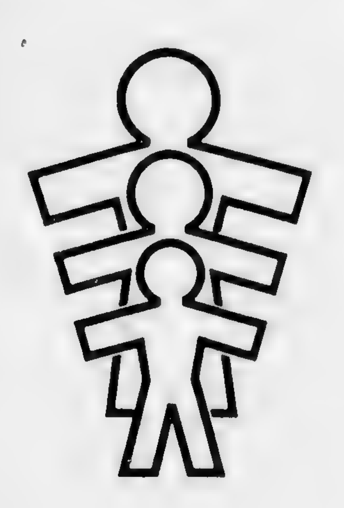
Les hommes du curling! Il y a un grand bonspiel du 5 au 15 février. "Men's Open" avec 3 événements. Le coût est de $48.00 par équipe. Pour plus d'informations et pour l'enregistrement, appelez S. Soucy au No 883-2387.

Le "poker derby" annuel des C de C du Conseil Provencher Saint-Adolphe est prévu pour le 21 février. Des détails plus précis paraîtront dans les éditions à venir.

Le Mot des Parents

Il n'est pas facile d'être parent d'un enfant d'âge scolaire de nos jours. Non seulement nous voulons élever nos enfants le mieux possible, en leur transmettant le meilleur de nous-même, mais encore, comme francophones, faut-il s'assurer que le système scolaire vise les mêmes objectifs que nous. Ces objectifs peuvent être autant pédagogiques que linguistiques.

Nous avons tous ressenti, à un moment ou l'autre, un sentiment de déchirement face à notre enfant qui est englobé soudainement dans la "machine" scolaire sans que nous puissions faire quoi que ce soit. Nous avons ressenti un sentiment d'impuissance, sinon de rage, du fait que notre enfant se fait bafouer par un enseignant incompétent, (car il y en a) ou encore, par une administration insensible.



Cette section est commanditée par la Fédération provinciale des comités de parents:

273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba.
Tél.: 247-9666

COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE TACHÉ

Les parents et la politique scolaire

À ces moments, il ne faut pas succomber à notre tendance de "laisser-passer", de ne rien faire, par crainte qu'il y ait des retombées négatives sur notre enfant. Il faut agir, mais agir de façon pondérée. S'il s'agit d'un problème en classe, il ne faut pas hésiter à parler au professeur lui-même, franchement et ouvertement. La grande majorité des enseignants sont professionnels au point de vouloir et même d'encourager activement les commentaires des parents au sujet du progrès académique ou du comportement de leur enfant.

Mais parfois il s'agit de problèmes qui débordent la relation entre professeur et élève. Parfois les problèmes touchent l'ensemble de l'école, ou même d'une division scolaire. Habituellement, comme parents francophones, lorsque nous sommes confrontés par de tels problèmes. il s'agit de problèmes linguistiques: la commission scolaire refuse d'admettre qu'il existe telle ou telle situation injuste, ou encore de reconnaître tel ou tel besoin clairement démontré de la part de la communauté.

Dans de telles conjonctures, encore une fois il ne faut pas hésiter à agir: mais il s'agit d'une action politique cette fois, soit parce qu'il faut faire pression auprès des autorités, soit qu'il faut s'organiser pour faire élire des gens sympathiques à nos objectifs. L'action électorale est beaucoup plus efficace, car, avec un effort intense pendant très peu de temps, on peut assez facilement faire élire des gens compétents et sympathiques à nos objectifs qui eux travailleront ensuite en faveur de ceux-ci pendant trois ans.

Le comité de parents de l'école Taché est peut-être le comité le plus politisé de toutes les écoles françaises au Manitoba. En commençant par la crise de 1974, créée par la fermeture de l'école, les parents de cette école se sont organisés pour faire élire un commissaire, M. Camille LeGal, qui assura subséquemment la réouverture de l'école. Depuis un an, le comité de parents travaille à améliorer les facilités d'éducation physique à l'école.

Au début, à l'automne 1979, l'objectif du comité était limité; nous désirions obtenir le partage d'un des gymnases situés à proximité de l'école Taché. Après plusieurs mois de démarches, cette solution s'est avérée impossible.

Heureusement il existait dans le nord de Saint-Boniface un programme d'aménagement du quartier (NIP), financé par les trois niveaux de gouvernement. Le comité, à travers un sous-comité, élabora une stratégie pour l'obtention d'un nouveau gymnase.

Les démarches allaient bon train, jusqu'à ce que la Commission scolaire de Saint-Boniface, et notamment la présidente, Mme Lucille Huot, qui appuyait le projet, se bute au "Public Schools Finance Board", qui refusa de contribuer la différence entre le coût total de la construction et la contribution de NIP. On était rendu maintenant à l'été de 1980: les élections scolaires étaient à l'horizon.

En juin 1980, le Comité de parents mit sur pieds un comité responsable de dépister des candidats francophones prêts à se présenter aux élections scolaires: il fallait, aux yeux du Comité de parents, renouveler le leadership francophone à l'intérieur de la Commission scolaire, non seulement à cause de la question du gymnase (la Commission, après tout, appuyait ce projet) mais surtout pour raffermir sa direction.



La commission scolaire a exproprié de 50 pieds la compagnie Pilkington pour la construction du gymnase de l'école Taché.

Après de nombreuses démarches, deux candidats d'envergure décidèrent de briguer les suffrages: MM. Rénald Guay et Gabriel Girard. Après un effort soutenu de la part des candidats et de leur comité électoral (formé de plusieurs membres du Comité de parents de Taché), les deux candidats remportèrent des victoires solides aux urnes. M. Guay se classa à la tête des 14 candidats (il y avait cinq postes à combler), et M. Girard se classa au quatrième rang.

Il y a plusieurs leçons à tirer de cette expérience. D'abord, lorsqu'il y a des problèmes scolaires, que ce soit des problèmes de nature individuelle qui touche seulement notre enfant, ou que ce soit un problème qui touche le système scolaire comme tel, un parent se doit d'agir. S'il s'agit d'un problème politique, l'action la plus efficace est une action collective; et de toutes les formes d'actions politiques, l'action électorale est de loin la plus efficace, car elle donne des résultats à long terme.

Mais l'expérience du Comité de parents de Taché aux dernières élections scolaires contient une autre leçon, moins évidente celle-là; c'est que, pour avoir du succès, il faut identifier les **meilleurs** candidats, des candidats ayant une force de caractère, une expérience et une compétence démontrées dans un ou plusieurs domaines. L'électorat est plus rationnel qu'on peut le croire: il votera, la plupart du temps, pour les candidats ayant les qualités décrites plus haut. Il ne suffit par d'être honnête, de bonne volonté et de vouloir être élu pour être bon politicien, à quelque niveau que ce soit. La tâche d'un comité de parents est de tenter d'encourager les meilleures personnes à se porter candidat et ensuite de les appuyer à fond.

Raymond Hébert pour le Comité de Parents de Taché

La Broquerie

Assemblée annuelle de la SSJB

Lundi soir dernier a eu lieu l'assemblée annuelle de la SSJB. Le président sortant, Paul Vielfaure, en a profité pour annoncer la date de la prochaine fête de la Saint-Jean, soit la fin de semaine du 20 et 21 juin.

Il a aussi fait état d'une amélioration du parc de la Saint-Jean au coût de $4000.00 et d'un projet présentement en marche dans le cadre de "Winter Works" pour la création d'un parc d'amusement dans la cour de l'école Saint-Joachim. Ce projet occupera quatre personnes pour une période de 12 semaines.

Deux nouveaux membres ont été élus à l'exécutif de la Société, pour un mandat de deux ans. Il s'agit de Gérard Kirouac et de Renald Piché Pauline Piché a été réélue pour un mandat de deux ans, et Paul Vielfaure (président sortant) pour un an. Les autres membres de l'exécutif sont: Georges Boily, Hélène Nadeau et Gisèle Tétrault. La personne chargée de la coordination des fêtes est Claudette Normandeau.

Côté financier, la SSJB conclut son bilan annuel 1981 avec un déficit de $1300.00, avec un budjet de $40,000.00.

L'assemblée a remis à plus tard la décision d'entreprendre ou non la rédaction du journal mensuel local "Le Papier de Chez-Nous". Une résolution a aussi été adoptée reportant la date des assemblées annuelles au mois de septembre.



Patrick et Gérard

Deux nouveaux

Nous avons deux nouveaux résidents à La Broquerie. On peut dire que La Broquerie attire des immigrants de marque. Vous lirez les détails dans la section "Vie sociale".

Plusieurs raisons au succès des Habs

On s'explique mal à La Broquerie les succès surprenants des Habitants mais une chose est certaine - c'est l'euphorie dans les gradins. Vendredi soir dernier, tous s'attendaient à un spectacle excitant contre les As de Sainte-Anne. En effet, ceux-ci sont présentement considérés comme la meilleure équipe de la ligue - une équipe jeune et bien menée, des bons patineurs, une offensive dangereuse avec Ronald Freynet (champion compteur de la ligue) et une défensive solide. Avec la tenue récente des Habs qui ont gagné neuf de leurs dix derniers matchs, les quelque 300 spectateurs ne tenaient plus en place.

Le premier engagement s'est terminé au compte de 2-0 en faveur de Sainte-Anne. Cependant, au 2e engagement, les Habs ont frappé cinq buts sans riposte et la foule s'est déchaînée. Le 3e engagement a vu les As tout près d'égaliser le pointage et ce fut un soulagement d'entendre la sirène de la fin de partie.

Pointage finale: cinq - quatre avec un tour du chapeau pour Rénald Piché, et trois mentions d'assistance pour Jean-Pierre Dubé et Denis Gosselin. C'est Luc Therrien qui a récolté le but gagnant. On note aussi le travail défensif de Henri Turenne, Wayne Seidler et Louis Tétrault qui ont totalement étouffé l'effort de Ronald Freynet qui, habituellement, compte à chaque partie.

Il y a plusieurs facteurs pour le succès actuel de l'équipe, entre autres le "système" de son pilote Roy Seidler. Aussi il y a le fait que tous les joueurs, sauf deux sont de La Broquerie et jouent pour un public qu'ils connaissent bien. Mais faut surtout regarder dans le système de hockey mineur qui forme les "petits" Habs.

Il y a six équipes dont les Wee-Pees, les Tom Thumbs, les Pee Wees, les Bantams, les Midgets et les Juvéniles avec 80 joueurs inscrits contre 60 l'an dernier. 35 de ces joueurs suivent un cours de "Power Skating" et 12 autres sont inscrits dans le cours de patinage artistique. Toutes ces équipes ne sont pas gagnantes, mais tous les joueurs aiment le hockey et s'amusent bien - c'est l'essentiel.

Rino OUELLET

Calendrier

***VENDREDI** le 30 janvier*
19h00 : Ouverture officielle (Invités spéciaux) - Partie de hockey des Juvéniles
21h30 : Danse pour les jeunes

***SAMEDI** le 31 janvier*
9h00 à 17h00 : Hockey Mineur
17h00 à 19h00 : Hockey des Filles
20h30 : Danse Carnaval Orchestre "Rendez-vous"

***DIMANCHE** le 1er février:*
10h30 : Messe spéciale du Carnaval
11h30 : Dîner carnaval à l'aréna
13h30 : Partie de hockey - Wee Pees contre Lorette
14h45 : Spectacle du club de patin artistique
16h15 à 18h.: Jeux de famille sur glace
20h00 : Partie de hockey pour TROPHÉE CARNAVAL—Habs Senior

8 février : Déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PIERRE DESROSIERS, du village de Sainte-Anne-des-Chênes, au Manitoba, cultivateur retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 1er jour de mars 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de janvier 1981
TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession

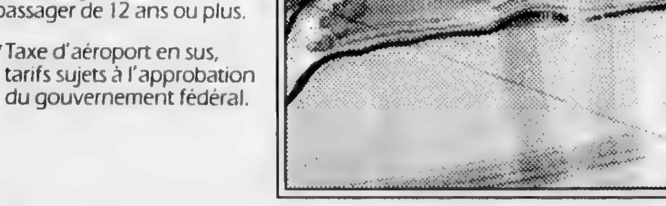
DES RÉDUCTIONS DE TARIFS À FENDRE L'AIR DE L'HIVER!



PROFITEZ-EN POUR VOLER VERS 31 VILLES CANADIENNES AU CHOIX, L'OUEST DES ÉTATS-UNIS OU LE TEXAS.

Voici quelques exemples aller-retour de Winnipeg à

VILLES	Prix* $ CAN
VANCOUVER	174
CALGARY	127
EDMONTON	127
SAN FRANCISCO	249
LOS ANGELES	249
MONTRÉAL	171
TORONTO	149
OTTAWA	162
HALIFAX	226



Maximum de $99 CAN pour les enfants de 2 à 5 ans accompagnés par un passager de 12 ans ou plus.

*Taxe d'aéroport en sus, tarifs sujets à l'approbation du gouvernement fédéral.



CONDITIONS
Validité: pour les départs du 17 janvier au 28 février 1981. Les voyages doivent être complétés le 14 mars 1981.

Réservations: au moins 14 jours à l'avance.

Règlement du solde: au plus tard 7 jours après les réservations.

Séjour maximum: 30 jours.

Séjour minimum: retour dès le premier dimanche suivant le jour du départ.

Frais d'annulation ou changement après achat: $30 CAN par fauteuil réservé.

Hâtez-vous! Le nombre de places étant limité, il est possible que certains vols ou certaines destinations ne puissent être obtenus à ces tarifs réduits. Consultez votre agent de voyage ou Air Canada.



AIR CANADA 

Consultez L'Agence de Voyages



Les Petites Nouvelles

Au programme de Contact

L'émission Contact, diffusée du lundi au vendredi de 9h00 à 9h30 par CKSB, et qui invite les auditeurs à donner leurs opinions ou à émettre leurs commentaires, va présenter, durant la semaine du 2 au 6 février, les sujets suivants: la dépression (lundi), l'Association des professeurs du Collège universitaire de Saint-Boniface (mardi), les écoles d'immersion (mercredi), les impôts (jeudi) et la revue de presse par Louise Cloutier (vendredi). L'animation est assurée par Monique Hébert et la réalisation par Anne-Marie Desroches.

La FFHQ s'oppose à Télé-2

La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a récemment demandé au CRTC de refuser la demande de permis de la Société d'État Radio-Canada pour l'ouverture de sa deuxième chaîne de télévision, Télé-2, "tant et aussi longtemps que la première chaîne de télévision française ne sera pas accessible à toutes les communautés francophones hors Québec et que sa programmation ne tiendra pas compte des besoins de ces mêmes communautés".

Entre autres exemples, la FFHQ a souligné qu'au Manitoba, Radio-Canada CBWFT "n'a que 4 pour cent de contenu local", et qu'en Saskatchewan, toutes les communautés francophones ne peuvent pas capter les émissions de Radio-Canada.

Les exemples donnés par la FFHQ ont amené l'organisme à poser la question suivante: "Est-ce que l'on peut permettre à Radio-Canada de dépenser des fonds publics pour Télé-2 alors que toutes les communautés francophones du pays n'ont pas encore accès à un premier service national de qualité?" La Fédération n'a pas manqué de rappeler que le service national devait "être étendu à toutes les régions du Canada au fur et à mesure que des fonds publics deviennent disposibles".

L'insensibilité de Radio-Canada

Après avoir noté que Télé-2 ne sera accessible qu'aux abonnés du câble, et même pas sur un canal prioritaire, ce qui signifie que "très peu de francophones hors Québec pourraient le capter", la FFHQ conclut: "En définitive, on se demande si le projet de Télé-2 n'est pas une preuve de plus de l'insensibilité de Radio-Canada, pour ne pas dire de son mépris, à l'égard de son auditoire francophone hors Québec".

"Le jour où Radio-Canada aura rempli toutes ses promesses à notre égard concernant le service de base de la première chaîne et qu'elle nous impliquera dans son processus de planification et de programmation, alors seulement, les francophones hors Québec seront en mesure d'être les premiers à se rejouir et à appuyer un projet come celui de Télé-2".

Rectificatif

Contrairement à l'information parue la semaine dernière, la commission scolaire de Saint-Boniface n'a pas mis sur pied un comité chargé de conseiller les commissaires au sujet de la réorganisation des écoles de la division.

Les Postes émettront 30 timbres cette année

Une trentaine de timbres commémoratifs seront émis par les Postes canadiennes cette année. Ils seront consacrés aux réalisations canadiennes dans les domaines des arts, de l'histoire et de la science.

Outre la suite des séries "Espèces menacées d'extinction" et "Avions", le programme comprendra principalement des timbres honorant des personnalités canadiennes.

Le premier timbre de l'année, portant sur un instrument de musique ancien, a été émis le 19 janvier dans le cadre de l'exposition "The Look of Music" qui a lieu à Vancouver le 4 mars seront émis des timbres consacrés aux féministes canadiennes Henrietta Edwards, Louise McKinney, Idola Saint-Jean et Emily Stowe, lors d'une cérémonie sur la colline parlementaire.

Quatre autres timbres paraîtront en avril. Tout d'abord, la série des Espèces menacées d'extinction, commencée en 1977, s'achèvera par l'émission, le 6 avril, de deux vignettes, l'une illustrant la marmotte de l'île Vancouver, l'autre le bison des bois. Suivront, le 24 avril, deux timbres émis en l'honneur de la béatification en 1980 de Kateri Tekakwitha et de Mère Marie de l'Incarnation.

Trois peintres canadiens célèbres, Frederick H. Varley, Marc-Aurèle Fortin et Paul-Émile Borduas, feront l'objet de timbres émis le 19 mai à l'occasion de l'exposition philatélique internationale, à Vienne, en Autriche.

Cette année, quatre timbres se tenant seront émis en feuillet miniature de 16, dans le cadre de la fête du Canada. Il s'agit de quatre cartes géographiques représentant quatre époques dans l'histoire du Canada.

Célèbres pour leurs travaux de botanique, John Macoun et le frère Marie-Victorin seront honorés par l'émission d'un timbre vers la mi-juillet. Le même jour, une vignette soulignera la création d'une exposition florale permanente sur le site des Floralies internationales de Montréal, qui ont eu lieu en 1980.

Le bicentenaire de Niagara-on-the-Lake sera souligné par l'émission d'un timbre le 31 juillet. Le 14 août, un timbre honorant les Acadiens et leur culture sera lancé lors d'une cérémonie à Memramcook (N.-B.), suivie d'une autre à Caraquet, dans le cadre du festival des Acadiens.

Un timbre sera consacré à Aaron Mosher le 3 septembre, pour sa contribution au syndicalisme. Un timbre commémoratif consacré à l'ex-gouverneur général du Canada Jules Léger sera émis le 5 octobre, anniversaire de sa nomination. Il entra en fonction le 14 janvier 1974.

Les arbres de Noël feront l'objet d'une émission de timbres, le 16 octobre, à Sorel (Québec), à l'occasion du bicentenaire du premier arbre de Noël illuminé au Canada.

Les derniers timbres de l'année seront émis le 10 novembre. Ils constitueront le troisième volet de la série des Avions et représenteront des avions-écoles et des avions de transport.

Hockey

Ligue Hanover-Taché

Sainte-Anne	12	2	24
Mitchell	11	4	22
Niverville	11	5	22
La Broquerie	9	4	18
Grunthal	8	5	16
Île-des-Chênes	6	9	12
Lorette	5	12	10
Saint-Malo	3	9	6
Saint-Pierre	2	14	4

Les meilleurs compteurs:

	B	P	Pts
Ronald Freynet, Sainte-Anne	21	31	52
Mat Matthews, Sainte-Anne	19	23	42
Gilbert Dubé, La Broquerie	25	12	37
Rénald Piché, La Broquerie	14	23	37
Bert Krahn, Niverville	21	10	31
Rennie Kaptein, Île-des-Chênes	13	17	30
Ed Froese Grunthal	13	17	30
Eric Heese, Grunthal	14	15	29
Guy Larocque, Sainte-Anne	11	16	27
Lionel Peeters, Mitchell	11	16	27

à l'affiche:

Samedi le 31:
Île-des-Chênes à Niverville, Sainte-Anne à Grunthal;

Dimanche le 1er février:
Sainte-Anne à Île-des-Chênes, Mitchell à Saint-Malo;

Mardi le 3:
Mitchell à La Broquerie, et Lorette à Saint-Pierre.

"L'Air du Temps" reprend l'antenne



Parmi les rares émissions de variété produites localement par CBWFT, Radio-Canada nous propose une deuxième série d'émissions intitulée "L'Air du Temps", les lundis à 19h, du 9 février au 30 mars.

Le réalisateur François Savoie a de nouveau confié l'animation des sept émissions aux deux chanteuses manitobaines, Nicole Brémault et Pat Joyal, et la direction musicale au pianiste Norman Dugas. La rédaction des textes a été assumée par Jean-Louis Hébert et Frédéric Nicoloff.

"Principalement axée sur les chansons, cette série de sept émissions ne se contentera plus de naviguer dans les dédales d'une mosaïque manitobaine. Elle atteindra des rivages enchanteurs, si souvent abordés mais jamais conquis et toujours remplis de merveilleuses découvertes".

"Elle exaltera le chant des vagues, les murmures de l'été, les cris désespérés de l'amour, ou les balbutiements de l'enfant laissant toujours la place à l'émerveillement, au rêve et surtout, au bonheur".

Henri Létourneau raconte

Histoires de Flécheurs

Quand j'étais jeune, mon oncle Pierre se plaisait à me raconter des histoires impossibles. D'après les voisins, mon oncle Pierre était un fameux flécheur, mais pour sa femme, ma tante Frébonie, c'était un grand parleur, petit faiseur! Mais j'aimais bien l'oncle Pierre, et surtout ses histoires! Voici celle que je préférais:

Un jour, n'ayant rien à faire, mon oncle Pierre décida d'aller à la chasse. Il prit son fusil à pierres, sa corne à poudre, son sac à balles et s'aperçut qu'il avait seulement assez de poudre pour une charge, c'est-à-dire, charger son fusil une fois. Alors, il décida de charger son fusil avant de partir, si bien qu'il n'aurait pas besoin de porter sa corne à poudre et son sac à balles.

En chargeant son fusil, il s'aperçut qu'il avait un peu plus qu'une charge de poudre, mais vu que l'excédent de poudre était seulement qu'un quart de charge, il décida de tout mettre la poudre. (Trop mettre de poudre était vraiment dangereux, le canon du fusil pouvant éclater.) Mon oncle savait qu'une double charge était très dangereuse, mais un quart de plus, non. Peut-être que son fusil donnerait un contrecoup mais, en tenant la crosse bien accotée contre son épaule, ça ne serait rien! Il partit en sifflant.

Il suivait une petite rivière. C'était un de ses automnes rares dans l'Ouest canadien. On était dans la deuxième semaine de décembre et pas de neige! Il commençait à avoir un peu de glace dans les bords de la rivière (la coulée, comme disait mon oncle); mais, vu le temps de l'année, les fourrures étaient de saison.

Mon oncle avait de la difficulté à suivre la côte de la coulée; broussailles épaisses en certains endroits, rochers, abattis d'arbres morts. Tout à coup, il aperçut ce qui lui semblait être du poil rouge près d'un rocher. Pour mieux voir, il dut monter sur un arbre tombé, dont une partie du tronc était suspendue au-dessus de la coulée.

Avançant tranquillement sur l'arbre, tenant son fusil d'une main et de l'autre, une branche de l'arbre, il vit un renard rouge qui dormait du long d'un rocher. Comme il levait son fusil pour prendre le renard en joug, il vit que le rocher était de forme angulaire et qu'il y avait un autre renard rouge dormant sur l'autre côté de l'angle. La pointe de l'angle était comme une lame de couteau. Il décida d'essayer de tuer les deux renards avec la même balle. Il leva son fusil lentement, visa la pointe de l'angle et tira. Il n'avait pas appuyé la crosse de son fusil solidement sur son épaule.

Il tua les deux renards, mais le contrecoup le frappa avec une telle force que le tronc de l'arbre se brisa et mon oncle tomba à l'eau dans la coulée. En se débattant, il sentit qu'il tenait quelque chose de poilu avec sa main droite et qu'il avait aussi agrippé une chose poilu avec sa main gauche. Quand mon oncle Pierre sortit de l'eau, d'une main il tenait un castor et de l'autre un vison. Vivement, il leur frappa les têtes ensemble pour les assommer et ses



culottes, remplies de poissons, pendaient jusqu'à terre.

Il n'avait pas de ceinture, ses bretelles étaient étirées jusqu'au bout! Le fil d'un bouton cassa et le bouton monta en l'air comme une balle, frappa une perdrix qui passait au vol et elle tomba morte aux pieds de mon oncle Pierre qui avait tué deux renards rouges, un castor, un vison et une perdrix et qui avait pris dans ses culottes à peu près soixante livres de poissons...

Henri LÉTOURNEAU

La manifestation culturelle

La Société franco-manitobaine et le Centre culturel franco-manitobain organisent une manifestation culturelle qui se tiendra les 29, 30, 31 janvier au Centre commercial Saint-Vital.

On aura l'occasion d'y rencontrer des artistes et des artisans, de voir leurs créations et de les acheter, d'assister à une diversité de spectacles, (chants, danse, musique, ballet, etc...) et de faire plus ample connaissance avec les groupes et les organismes franco-manitobains par le biais des kiosques.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
tél.: 233-3985

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

"Saint-Boniface Garderie de Bombins Inc". Ouverture à plein temps pour enfants de 2 à 5 ans. Programmes d'activitées préscolaires. Ouverte de 7:00 à 18:00 (Subvention du gouvernement). Appeller Claudette (le jour) au No 247-8660 - (le soir) au No 257-5691.
- 736 -

À VENDRE - Un bel orgue "Melo-sonic" modèle 465 presque neuf, avec plusieurs voix et rhythmes. Banc et plusieurs livres de musique inclus Téléphone: 758-3335.
- 694 -

Je voudrais garder des enfants, le matin et-ou l'après-midi, de l'âge de 1 an 1/2 et plus. Rue Dubuc. Prix demandé: $1.00 de l'heure. Téléphone: 233-5072.
- 762 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, Manitoba, maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine et salon, lot 75 x 100. Pour plus informations téléphonez au No 882-2119.
- 761 -

À LOUER - pour le 1er mars, à Saint-Boniface, rue Ste Catherine un appartement d'une chambre à coucher, tout meublé, beau tapis mur à mur, et télévision $150.00/mois. Pour une personne tranquille, au 1er étage (de préférence un jeune homme qui travaille). Stationnement inclus.
- Une chambre meublée, libre immédiatement située rue Ste-Catherine. Pour une personne seule (un jeune homme seulement) Tél: 247-7496 ou 233-6872.
- 763 -

À VENDRE - skis de fond en bois, 7 pieds de long et bâtons - très bon état. $40.00 - Tél.: 233-5332.
- 768 -

À VENDRE - magnétophone "Sony TC-105" (4 pistes, monophonie) en parfaite condition. À moitié prix de la valeur actuelle. Téléphoner à : 1-526-2000 entre 18.45 et 19h15.
- 744 -

À VENDRE - une paire de bottes d'hiver, noires hauteur 8 pouces, pointure 7 1/2, cuir et doublure en mouton. $20.00 - Tél.: 233-3073
- 745 -

À LOUER - rue La Vérendrye - appartement de deux chambres à coucher, cuisinière, réfrigérateur, stationnement. Libre le 1er février. Tél.: 247-4638 après 17h.
- 746 -

À VENDRE - un balai électrique, marque Viking qui n'a jamais servi. Téléphone: 233-5887.
- 747 -

Recherche personne disponible qui garderait chez moi du lundi au vendredi de 9h à 18h un enfant de 15 mois vers la mi-février, lors de la naissance du second et possiblement quelques semaines après. Téléphonez: 257-5357.
- 748 -

À VENDRE - "Buick Le Sabre" 1976 - 52.000 milles - transmission, radiateur, freins et pneus neufs - air climatisé et fenêtres électriques - excellente condition - demande $5.000 - Tél.: le soir 269-8279 ou le jour 247-6750.
- 750 -

À VENDRE - 1963, "Ford Comet" 4 portes - bonne condition - $350.00 Tél.: 433-7635.
- 751 -

À VENDRE - machine à aiguiser les patins "CCM Double Head" neuve - valeur $950.00. Appelez au No 379-2369 ou 237-5282.
- 752 -

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 3 février

VENTE PRIVÉE - hypothèque de 10%, assumable jusqu'à novembre 83. Ancienne maison de 2 étages, bien entretenue à Saint-Boniface, proche de l'hôpital et des magasins. 3 pièces, salle de bains, air climatisé, un atelier et garage simple. Demande $39.900.00. Téléphonez au No 233-3888 après 17h. ou en fin de semaine.
- 760 -

À VENDRE - lapins "Flemish Giant" - 5 mois pesant de 8 à 10 livres. Appelez Donald Massinon après 16h. 1-379-2057. Haywood, Man.
- 759 -

À VENDRE
- guitare électrique Gibson, modèle Les Paul avec étui $700.00.
- bureau en métal pour office, 4 tiroirs et un pour classement $100.00.
Téléphonez après 18h30 au No 1-878-2326.
- 753 -

Jeune femmes de 35 ans donnerait cours de français ou ferait travail de secrétariat et/ou de comptabilité le soir ou le samedi. Écrire à LA LIBERTÉ B.P. No 754.
- 754 -

À VENDRE - T-shirts avec motifs en français pour enfants et adultes. Pour plus d'informations, téléphonez au No 233-2811 après 16h.
- 755 -

Homme de confiance, dans sa quarantaine, jeune de caractère, désire rencontrer pour avenir sérieux, jeune dame, sincère, affectueuse, élégante et bilingue de préférence, âgée de 40 ans - plus ou moins - aimant la vie familiale - danser - voyager et la vie au grand air. Correspondance confidentielle Boite: 735 LA LIBERTÉ.
- 735 -

À LOUER - rue Notre-Dame à Saint-Boniface appartement de 2 pièces 1/2 avec poêle et réfrigérateur dans un petit immeuble très tranquille. $188.00/mois stationnement ou garage en plus. Tél.: 233-5767.
- 764 -

Nos recherchons des foyers francophones pour héberger des jeunes (15-16 ans) d'une équipe de hockey du Québec, participant au tournoi du Festival du Voyageur, du 18 au 22 février, 1981. Téléphone: Louis 247-7692 ou Adrien 233-1999.
- 765 -

À VENDRE - 1 "cap" de camion année 1979 en très bonne condition; téléphonez au numéro 233-0015.
- 766 -

À VENDRE - vêtements de petite fille (nouveau né à 2 ans1/2), en très bonne condition; certains importés de France. - Vêtements de maternité en parfait état et à la mode - Taille 10 et 12 - Prix très modérés - Numéro de téléphone 475-2423.
- 767 -

À VENDRE - maison - 2 chambres à coucher - Paiement couptant. S'adresser - 313, rue Notre-Dame Saint-Boniface.
- 769 -

À LOUER - à Saint-Boniface 2 chambres à coucher, 920 pieds carrés; inclus réfrigérateur, poêle, chauffage et eau. $300.00/mois, appelez : 233-7496.
- 770 -



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Divers

L. Painchaud
PEINTRE ET DÉCORATEUR
• service personnel • travail garanti
128 Lake Park Drive Tél.: 257-7656

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

Weicker's Hobby shop
282, avenue Tachés, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2 Samedi
10:30 - 17:30 10:30 - 16:00

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach - Tél.: 326-2085

Perspectives des prix des aliments pour 1981

Selon le directeur du Service d'analyse des marchés agro-alimentaires à Agriculture Canada, les prix des aliments pourraient augmenter de 12 à 14% en 1981.

La hausse des prix de détail des aliments a progressé de 10.5% en 1980, comparativement à 15.5% en 1978 et 13.2% en 1979.

Malgré la hausse des prix des aliments, les consommateurs canadiens dépensent maintenant en moyenne presque un pour cent de moins de leur revenu disponible à l'alimentation qu'il y a dix ans. En effet, de 1969 à 1979, la hausse du revenu moyen a plus que compensé l'augmentation des prix des aliments. Toutefois, la hausse des coûts de l'alimentation a touché davantage certains groupes, tels les familles à revenu modique et les familles à parent unique.

Les principaux facteurs susceptibles d'affecter les prix des aliments en 1981 sont: la hausse des coûts de l'énergie, de la main-d'oeuvre et la réduction des disponibilités de céréales fourragères et de porc.

Les coûts de la main-d'oeuvre dans le secteur agro-alimentaire pourraient s'accroître de 10 à 11% en 1981, étant donné la faible augmentation de la productivité et les ententes conclues prévoyant des augmentations salariales dépassant les 10%.

La hausse des prix du pétrole brut et du gaz naturel ajoutera environ 1% aux prix des aliments en 1981. Le système agro-alimentaire accapare quelque 15% de la consommation canadienne d'énergie.

Les prix des céréales ont connu des hausses substantielles au cours de l'été dernier à cause des conditions de sécheresse qui ont sévi en Amérique du Nord. Ces augmentations auront des répercussions sur ceux des produits laitiers, de la volaille, des oeufs et du porc.

On prévoit que les stocks mondiaux de céréales seront ralativement faibles à la fin de la campagne 1980-1981 et une récolte médiocre en 1981 entraînerait des hausses importantes des prix des céréales durant la seconde moitié de 1981.

La production nord-américaine de porc devrait baisser l'an prochain. Il en résultera des augmentations considérables des prix de détail de cette denrée. Ces prix plus élevés accroîtront la demande des autres viandes, particulièrement de volaille.

Voici les perspectives concernant les prix de certaines denrées pour 1981.

Boeuf: hausse modérée de 11 à 13%;

Porc: la réduction des abattages aux États-Unis durant les six premiers mois de l'année exercera des pressions à la hausse sur les prix canadiens qui pourraient augmenter de 20 à 25% pour l'ensemble de l'année;

Volaille: les prix du poulet et du dindon pourraient s'accroître de 15 à 16% à cause de la hausse des prix des céréales fourragères, de la baisse des disponibilités de viande de volaille et de l'augmentation des prix du porc;

Produits laitiers: hausse d'environ 10%;

Oeufs: augmentation de 11 à 12%;

NE LE JETEZ PAS!

Votre vieil abat-jour peut être recouvert ou remis à neuf. Nous fabriquons des abat-jour - plus de 800 modèles - à des prix raisonnables. Apportez votre abat-jour pour une estimation. Présentez cette annonce et économisez 10%. "Paramount Lamp Shade Mfg" 1075, rue Keewatin (à l'angle du boulevard Inkster). Téléphone: 633-5556.

Maintenant ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 17h00.

LA CITÉ DE WINNIPEG
COMITÉ COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE/SAINT-VITAL
AVIS

Tous les intéressés sont invités à la RÉUNION SPÉCIALE du COMITÉ COMMUNAUTAIRE de SAINT-BONIFACE/SAINT-VITAL qui aura lieu dans la SALLE du CONSEIL, 604, CHEMIN ST. MARY, le LUNDI, 2 FÉVRIER, 1981 à 19h30 afin d'étudier la proposition d'un PARC longeant la RIVIÈRE SEINE à partir de la RIVIÈRE ROUGE jusqu'au CANAL de DÉRIVATION, (floodway),.

CONSEILLERS
A. Ducharme, quartier GLENLAWN, Président,
G. Ducharme, quartier SEINE VALLEY,
E. Reese, quartier LANGEVIN,
G. M.Savoie, quartier TACHÉ

Mme Marie de Ambrosis,
Greffier communautaire,
Téléphone **233-2333**

Offre d'emploi

Le Conseil d'administration de La Voix Acadienne, hebdomadaire français à l'Ile-du-Prince-Edouard, est à la recherche d'un(e) administrateur(trice).

La personne acceptée aura de l'expérience dans l'administration. La préférance sera accordée à la personne connaissant les différentes fonctions connexes à l'opération d'un journal.

Salaire à négocier.

La date limite pour l'affranchissement des demandes est fixée au 20 février.

Faire parvenir sa demande et son curriculum vitae à

M. Antoine Richard, président
Wellington R.R. 2, I.-P.-E.
C0B 2E0

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

À titre de renseignement
Référence No 2-P148-143A(340/80)(A0L)
Rôle No 5168

Requête présentée par "Pacific Western Airlines Limited" en vue de modifier le permis No A.T.C. 2414/75 (NS)

Le permis No A.T.C. 2414/75(NS) autorise "Pacific Western Airlines Limited" (PWA) à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe F, afin de desservir les points Winnipeg (Manitoba), Yellowknife (Territoire du Nord-Ouest) et Whitehorse (Territoire du Yukon). La titulaire est tenue de faire une escale obligatoire à Yellowknife dans le cadre de chaque vol desservant Whitehorse.

La titulaire demande maintenant la suspension du permis No A.T.C. 2414/75(NS) qui autorise le service entre les points Winnipeg et Yellowknife.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 10 février 1981**.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au **Secrétaire du Comité des transports aériens à OTTAWA, K1A 0N9.**

G.A. LeValliant
Division des permis
pour le directeur de l'exploitation
Comité des transports aériens.

le 8 janvier 1981

À LOUER
Saint-Boniface, rue Aulneau

3 appartements, 2 de 1 chambre à coucher, 1 de 3 chambres à coucher, inclus eau, chauffage, poêle et réfrigérateur.

Appelez Ronald au No 233-7496

À VENDRE

Ridgeville : 800 acres, 556 en culture, bonne bâtisses
Saint-Jean : lot résidentiel vacant.
Letellier : bonne maison, et autres bâtisses, sur 12.5 acres
Saint-Jean : "La Patate Fritz", restaurant bon marché.
Osborne : grand lot avec maison ayant besoin de réparations.
Saint-Adolphe : semi-duplex de 3 chambres à coucher.
Union Point : 160 acres, près chemin No 75.
Saint-Adolphe : lot commercial d'angle, vacant

Téléphonez à : **René Dupuis au No 1-758-3427**
ou **BLOCK BROS au No - 261-4400**

Century 21
CARRIE REALTY LTD.

"OPEN HOUSE"
à Sainte-Anne, Manitoba
le samedi, 23 janvier 1981

Belle maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine spacieuse, et un foyer au salon. Tout ceci sur un terrain de 4 acres donnant sur la rivière. Aussi inclus dans le prix: frigidaire, poêle et laveuse de vaisselle automatique. (Vendeur transféré à Toronto).

Pour vous y rendre tournez à gauche à la station Esso, à la limite du village et continuez 2 milles. Pour plus de renseignements téléphonez à: **Adrien Moquin** au No **233-1999** ou **247-9124.**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
Kapuskasing, Ontario

OFFRE D'EMPLOI

Psychologue clinicien
(bilingue -français et anglais-)
$22,000 à $30,000
et d'excellents avantages sociaux

La région
Le territoire desservit par le Centre est situé dans le nord de l'Ontario dans une région majoritairement francophone (population totale 30,000). L'hospitalité, l'air pur et la faune abondent.

L'organisme
Un nouveau service régional et non-résidentiel créé afin de venir en aide aux enfants et adolescents (et leurs familles) aux prises avec des problèmes émotifs ou des problèmes de comportement. Ce Centre innovateur compte présentement 14 employés bilingues oeuvrant dans 4 principaux secteurs: consultation familiale, traitement de jour, prévention et développement communautaire. Milieu de travail où la créativité et l'initiative occupent une place privilégée.

Le défi
Responsabilités majeures: consultation diagnostique et thérapeutique (individus, familles et groupes) en collaboration avec une équipe multidisciplinaire. Activité secondaire: travailler à l'évaluation des programmes.

Le candidat idéal pour ce nouveau poste a une orientation familiale et communautaire et est intéressé à offrir des services de qualité supérieure. Excellente occasion de contribuer au développement des services de santé mentale dans une région éloignée des grands centres urbains.

Exigences
Ph.D./D.Ps./Psy.D. et formation clinique supervisée et reliée à ce poste. Enregistré ou éligible pour enregistrement en Ontario.
Bilinguisme est essentiel.

Ce poste sera ouvert jusqu'à un candidat approprié ait été embauché. Toutes les personnes intéréssées sont priées de soumettre leur candidature à:

M. Noël Thomas, Directeur général
Centre de développement de l'enfance
et de la jeunesse
C.P. 515
Kapuskasing, Ontario
P5N 3B4

Renseignements
On peut communiquer, à frais virés, avec Noël Thomas, Directeur général ou Jean Bernard, Directeur clinique. Téléphone: (705) 335-8538

Wayne Weaver
Président du Bureau de direction

Noël Thomas
Directeur général

Bâti à la demande

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**
ADRIAN STEVENS REALTY

CROWN REALTY LTD

Parc Windsor **$54,500,00**
Hypothèque à 11 1/4%

Nous recherchons des personnes difficiles à satisfaire. Je vous avertis qu'il sera dur de trouver quelques chose à redire sur cette maison de 3 chambres à coucher, décorée avec goût, avec la cuisine dont vous rêvez, grande salle familiale, air climatisé. Importante hypothèque de $42, 000,00.

Saint-Boniface **$44.900,00**
Cette maison de 4 chambres à coucher comprend une grande cuisine de campagne qui serait un véritable paradis pour la maîtresse de maison. Excellente condition. 2 salles de bains, sous-sol à la grandeur, et bien d'autres...

Saint-Boniface **$49,900,00**
"Bi-Level" de 23 ans, bien entretenu, de 4 chambres à coucher qui comprend un appartement loué $240,00/mois. Excellente hypothèque de 10 1/2%. Situé près de l'école, des autobus et des magasins.

BOB ARNAL
Tél.: **942-5134** ou **775-8583**
Code 430



Appel
de candidatures
mixtes



ADJOINT AUX RAJUSTEMENTS ET AUX SUCCESSIONS

Traitement: $19 466 — $21 931 (en cours de révision)
N° de réf.: 80-PSCH-DVA-PM-1013

Affaires des anciens combattants
Office de l'établissement agricole des anciens combattants, Ottawa (Ontario) (relocalisation à Charlottetown, (I.P.E.), au plus tard en septembre 1981).

Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes destinés à venir en aide aux anciens combattants dans l'acquisition de titres de propriété en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, principalement en accord avec les procédures particulières au Québec.

Conditions de candidature
Études secondaires terminées avec succès selon les normes provinciales ou l'équivalent. Expérience significative de l'acquisition, la possession, le transfert ou la disposition de biens immobiliers, ainsi que des transferts de successions.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

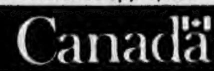
N° d'autorisation: 131-009-002

LES CANDIDATS DOIVENT DONNER PAR ECRIT LEUR CONSENTEMENT A ALLER TRAVAILLER A CHARLOTTETOWN.

De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse ci-dessous:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Adrien L. Poirier
Commission de la Fonction publique du Canada
a/s Poste restante
Charlottetown, (I.-P.-E.) C1A 4A9
Téléphone (902) 892-0388
Date limite: le 6 février 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



La Page de Bicolo ...

Hello, les amis...

Hé les amis... je me prépare pour aller patiner aujourd'hui. Viens-tu t'amuser avec moi!

Bicolo!



Attention!!

N'oublie pas le concours du Festival du Voyageur. Tu me dessines une sculpture que tu aimerais faire dans la glace pour le Festival.

Envoie ton dessin avant le **7 février. Tu peux gagner de beaux prix!**

Poème

Trois petites soeurs
Trois petites couleurs

jaune bleu et rouge
s'ennuyaient

Trois petites soeurs
Trois petites couleurs

jaune, bleu et rouge
se disaient

allons faire un tour
dans le petit jour
tout blanc.

Trois petites soeurs
Trois petites couleurs

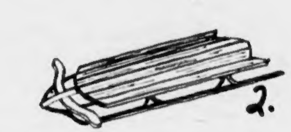
jaune, bleu et rouge
gambadaient
dans le petit jour
tout blanc.

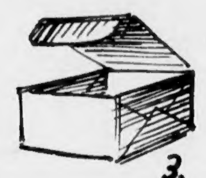
Elles se frappèrent
et tombèrent par terre
mais se relevèrent
toutes les trois bien étonnées

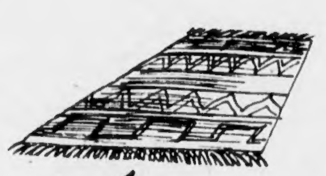
car dans le jour tout blanc
il y avait maintenant

trois autres petites soeurs
jolies comme des coeurs

violet, vert et orange.



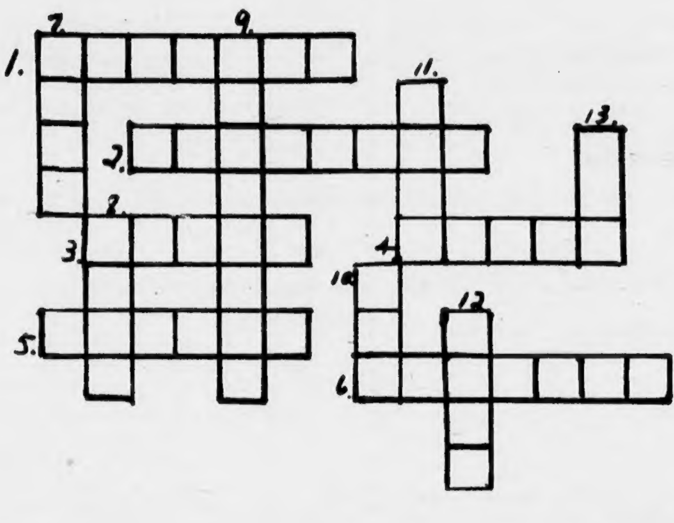










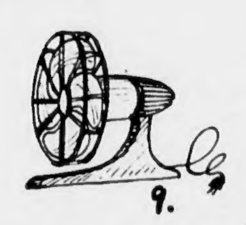














COURRIER

Lorette, Manitoba
17 décembre 1980

Cher Bicolo,

Je veux te dire un gros MERCI pour le jeu que tu m'as envoyé et aussi pour le joli livre de Noël. Maman l'a lu pour moi et je l'aime bien.

Je te souhaite une bonne année!
Philippe Simard.

23 décembre 1980

Bicolo,

J'étais très content de gagner le beau prix. J'aime bien faire les concours et je suis chanceux car ça fait trois fois que je gagne.

Merci beaucoup.
Ton ami,
Marcel Gisiger
58, Penticton, Saint-Boniface.

Cher Bicolo

Merci pour le beau "Poster" que tu m'as envoyé.

Tom amie,
Diane Carrière,
Saint-Jean-Baptiste

Cher Bicolo

Merci pour le casse-tête et le jeu que j'ai gagnés au concours de Noël.

Stéphane Joyal
44, baie Peterboro,
Saint-Boniface.

Pour les grandes personnes qui lisent ma page...

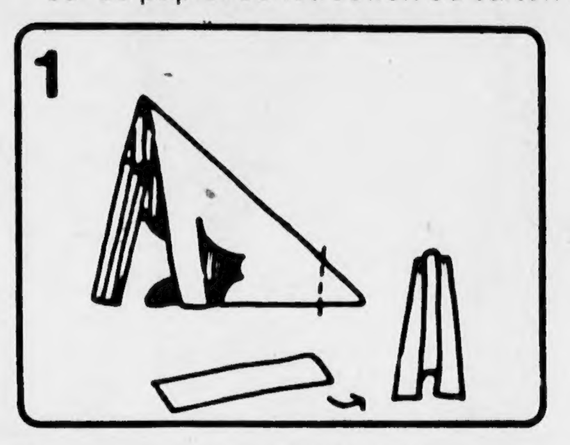
Le vieux fermier et sa vieille veillent au coin du poêle. Soudain, le poêle explose et les deux vieux passent à travers le toit et se ramassent dans la meule de foin.

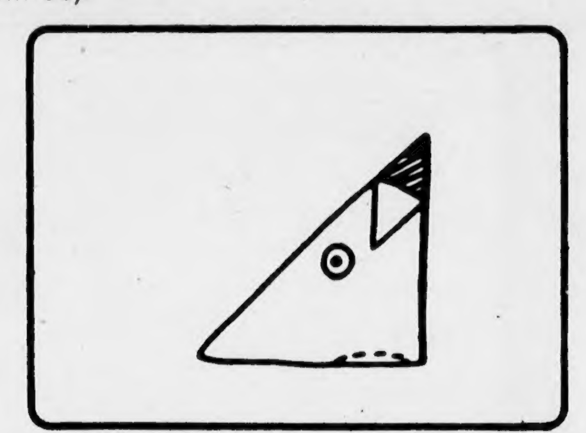


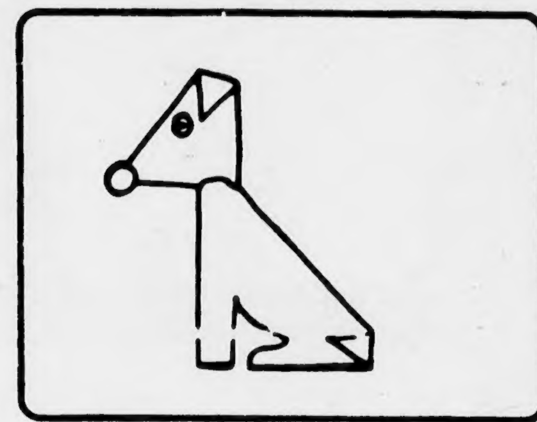
MUSEAU

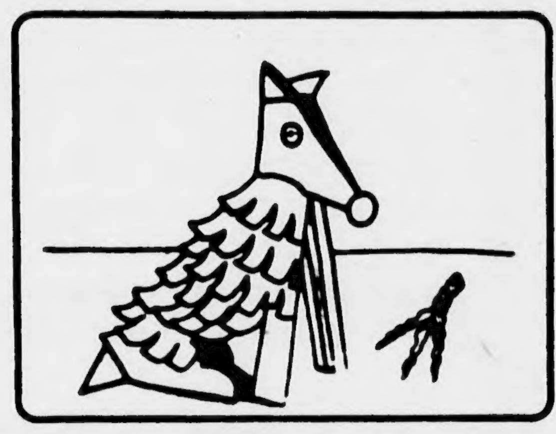
MON AMI LE CHIEN

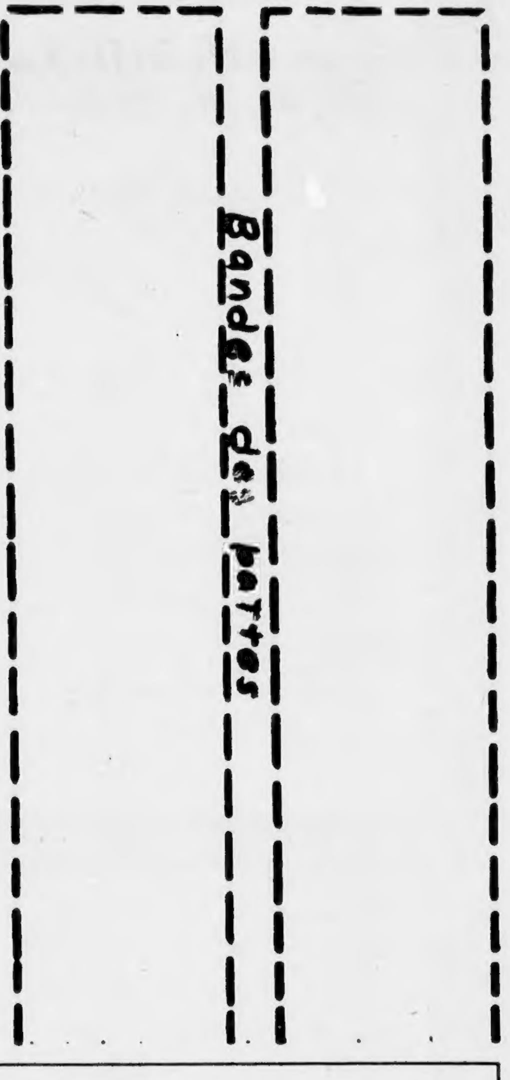
Pour te faire un joli petit chien en papier,
Découpe les patrons du corps, les pattes et le museau. (Tu peux les coller sur du papier construction ou carton mince).





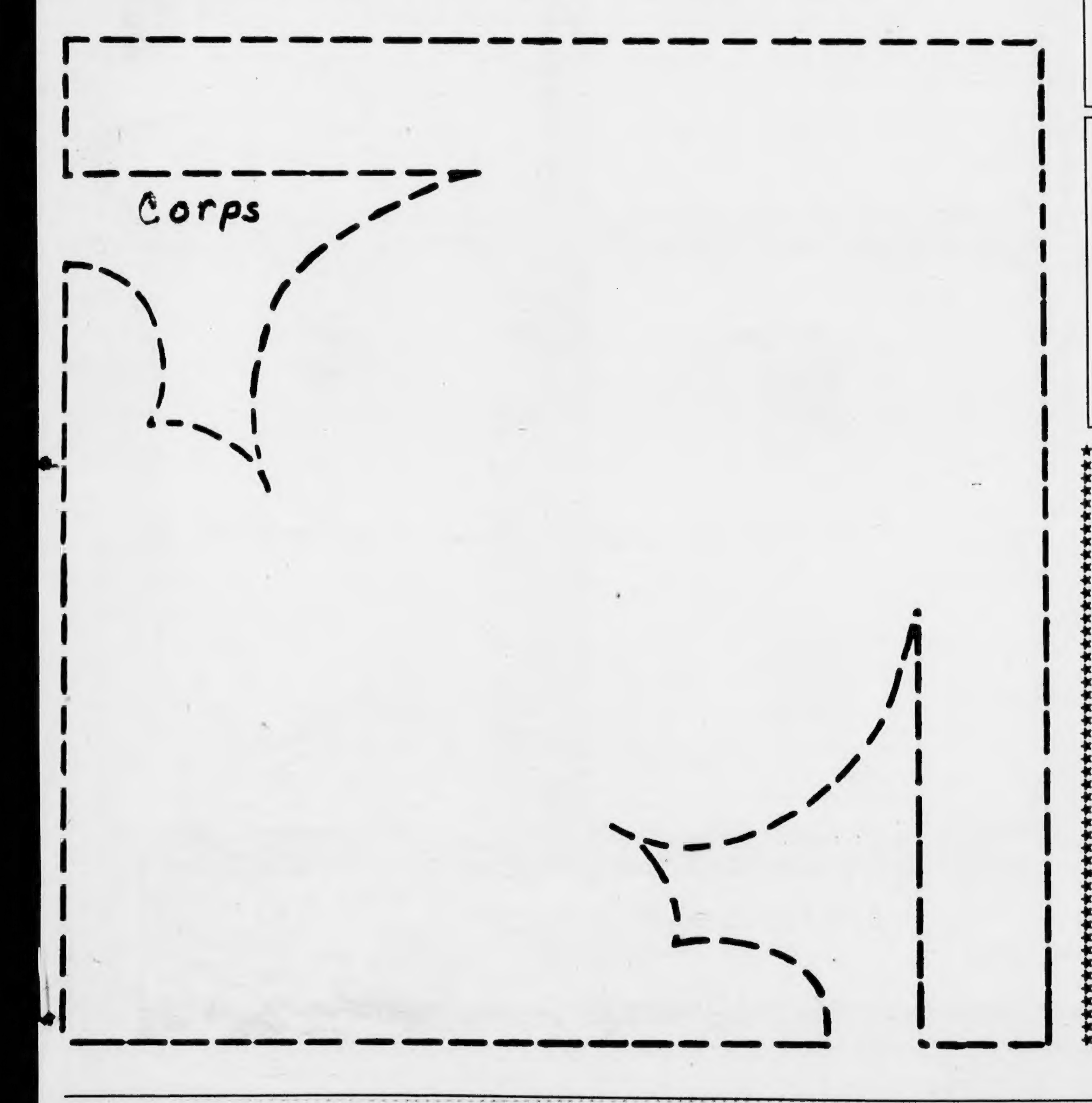






1. Plie le corps au centre et fais la queue en pliant le bout sur le pointillé. Plie les bandes tel qu'indiqué et colles-les à **l'intérieur** des pattes.
2. Pour la tête, découpe un carré de 16cm et plie le en deux pour obtenir un triangle.
3. Tu poses la tête sur le corps et tu fais un museau avec les 2 petits cercles. Dessine les yeux.
4. Pour embellir ton ami, tu peux lui faire un pelage avec du papier ou colle des bouts de laine.

N'est-ce pas qu'il est beau? Donne-lui un nom, il sera un bon ami!



Maman amène son fils de 8 ans chez le médecin parce qu'il est malade.

Docteur: Dis-moi, petit, où ne te sens-tu pas bien?

Enfant: À l'école, docteur!

Membre gagnant No 5461
Stéphane Druwé, 6 ans
11, Falconer
Saint-Vital

5872 Yannick Legal, Saint-Boniface
5873 Paul Martin, Sainte-Rose-du-Lac
5874 Serena St-Goddard, Saint-Ambroise
5875 Cindy Fleury, Elie
5876 Michelle Massicotte, Winnipeg
5877 Darren Lemire, Winnipeg
5878 David Lemire, Winnipeg
5879 Connie Lemire, Winnipeg
5880 Stéphane Bernard, Lorette
5881 Ginette Bernard, Lorette
5882 Renée Sala, la Broquerie
5883 Josée Sala, La Broquerie
5884 Nicole Robert, Lorette
5885 Philippe Gauthier, Lorette

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

LE CALENDRIER DU MOIS DE



Au Centre communautaire du Précieux-Sang

le relais

LA ROCHE À VEILLONS ÉLECTRIQUE

du 15 au 21 février

opéré par les jeunes du Précieux-Sang sous la direction du Directeur du 100 NONS

au programme

LA ROCHE, SOLEIL, FOLLE AVOINE, BEC, ROSE NOIRE

COURS DE MENUISERIE

donné par Michelle Paquin de l'atelier Embla Ltd.

6 leçons

lundi, du 9 février au 16 mars
19h00 à 22h00

Introduction aux outils à mains, présentation des machines d'ateliers, réalisation d'un projet au choix de chaque participant(e)

$31.50 avec carte de membre
$36.00 sans carte de membre

SPECTACLE

Donald Poliquin

sera à

"La cabane de bois de la famille aux pois"

du 14 au 21 février



Le Cercle Molière présente



FLORENCE

de Marcel Dubé

du 6 au 14 février

à la Salle Pauline Boutal

Billets en vente au guichet du Ccfm

VENTE D'ARTISANAT

à la Salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain

du 14 au 22 février
de 9h00 à 22h00

"Cette qualité particulière d'un objet fait par le désir et l'amour de créer, vous saurez la retrouver dans l'artisanat des gens de chez nous"

LES SOIRÉES DE CINÉMA

présentées par

l'Office national du film du Canada et le Centre culturel franco-manitobain

2 février

Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin

et

L'âge de la machine

9 février

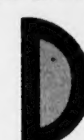
La vie commence en janvier

et

L'affaire Bronswik

EXPOSITION

"peintures à l'huile"



Louisa Picoux
Henri Boulet

à la Salle d'exposition

du 25 février au 22 mars
tous les jours de 9h00 à 22h00

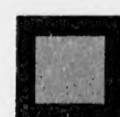
EXPOSITION



Michel Montcombroux

"gravures, eaux-fortes, aquarelles, peintures"

à la Salle d'exposition



tous les jours de
9h00 à 22h00
jusqu'au 11 février



SPECTACLE

dans le cadre des spectacles enchanteurs

Robert Paquette

à la Salle Pauline Boutal

le 20 février à 20h30

au Centre culturel franco-manitobain

340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7 Téléphone 233-8972